

JOURNAL HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. MARS 1790.

*Neque te ut miretur turba, labores,
Contentus paucis lectoribus.* Hor. Sat. 10, l. 1.



A MAESTRICHT,

Chez FRANÇOIS CAVELIER, Imprimeur,
Libraire, sur le Vrythof.

Et se trouve à LIEGE,

Chez J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur
Libraire, vis-à-vis Ste. Catherine.



JOURNAL
HISTORIQUE
ET
LITTÉRAIRE.

1. Mars 1790.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Vie publique & privée de Charles Gravier, comte de Vergennes; ministre d'état. Par M. de Mayer. A Paris, chez Maradan; à Liege, chez Lemarié *, 1789. 1 vol. in-8vo. de 226 pag.*

M. de Mayer est connu avantageusement pour avoir pris quelques fois la défense de personnes célèbres, calomniées dans les historiens modernes; mais il est malheureusement plus connu encore par des erreurs plus graves que celles qu'il a prétendu corriger. Rien n'égale la licence cynique de quelques-uns de

* On trouve chez le même une nouvelle édition de la Situation politique de la France, par M. de Peyffonnel, *Ouv. annoncé dans le Journal du 15 Nov. 1789, p. 403. Prix 2 liv. 10.*

ses ouvrages (a). Il semble que dans cette Vie de M. de Vergennes, il ait voulu mériter l'éloge & le blâme dont nous venons de parler.

(a) 15 Mars 1786, p. 421. Depuis cette époque il a donné *Les Lignes Achéenne, Suisse & Hollandaise, & la Révolution d'Amérique*. A Paris, chez Cuchet, 1787. 2 vol. in-12; où quelques bonnes vues politiques sont noyées dans un déluge d'erreurs, & d'injures contre les hommes & les choses les plus respectables. *Il seroit difficile* (dit un critique Allemand qui n'est que trop indulgent envers les mauvais écrivains) *de trouver ailleurs une ignorance plus grossière ni une impudence plus morgante*. Le goût de M. de Mayer pour la calomnie est si décidé, que ses lettres en sont aussi pleines que ses livres. Dans une de ces lettres, insérée dans le *Mercure* (n. 26, ann. 1787), en parlant de la révocation de l'édit de Nantes comme d'une *bleffure* faite à la France, il ajoute, dont *Louis XIV se repentit enfin à la mort*. Voici là-dessus les réflexions d'un des critiques les mieux instruits de la France. „ Il faut l'avouer, „ rien ne seroit plus propre à décréditer la révocation de l'édit de Nantes, que ce prétendu *repentir* du monarque, manifesté au moment *de sa mort*. Mais ce n'est pas le tout que d'affurer un fait : il faut le prouver, sur-tout lorsqu'il est hors de toute vraisemblance. Où M. de Mayer a-t-il pris celui-ci? Comment n'apperçoit-on nulle trace de ce *repentir* dans ces belles leçons que donnoit Louis XIV expirant, à l'auguste enfant qui alloit lui succéder? Dites-moi, M. de Mayer, est-ce comme politique ou comme catholique que Louis XIV s'est repenti de l'émigration des protestans? Mais comme politique, il a dû en reconnoître les inconvéniens pendant sa vie, & ne pas attendre l'instant *de la mort* pour s'en repentir. Dans cette supposition le sage & vertueux duc de Bourgogne qui étoit bien plus que M. de Mayer à portée de connoître les sentimens de Louis XIV, n'auroit pas écrit avec autant de force que de vérité contre l'existence politique de la secte protestante. Comme catholique, si quelque chose pouvoit consoler Louis XIV de ce goût excessif qu'il avoit eu pour

Hist. portef.
Août 1787,
p. 195.

Car si d'un côté il défend la mémoire du ministre, trop vivement attaqué par quelques écrivains (a), il mêle à sa narration une multitude de réflexions fausses, injurieuses à la religion, & pleines de ce fiel que la philosophie du jour répand sur tout ce qui concerne l'Éternel & son culte. Il y a tel passage ou cette haine sacrilège va jusqu'au délire (b); dans d'autres il s'embrouille de manière à ne s'entendre assurément pas lui-même. (c)

„ la guerre, & qu'il se reprochoit au lit de la mort,
 „ c'étoit assurément ce qu'il avoit fait pour le main-
 „ tien de la foi & l'extirpation de l'hérésie. S'il
 „ s'en étoit repenti alors, auroit-il manqué d'en met-
 „ tre la réparation au nombre des devoirs politi-
 „ ques & religieux qu'il prescrivoit à son succes-
 „ seur? Une seule réflexion, monsieur, me per-
 „ suaderoit la fausseté de l'assertion de M. de Mayer :
 „ c'est que Louis XIV fut un trop grand roi pour
 „ avoir prononcé légèrement la révocation de l'édit
 „ de Nantes, pour n'avoir pas pesé mûrement, soit
 „ en particulier, soit au milieu des lumières de son
 „ conseil, les raisons qui devoient l'en détourner,
 „ ou l'y déterminer. Loin qu'il ait envisagé cette
 „ révocation comme une blessure faite à la France,
 „ il a vu sans doute que le contraire en seroit le
 „ déchirement & la perte. J'attends la réponse de
 „ M. de Mayer „. Ces remarques publiées dans le
Journ. gén. de France (1787 n. 361) sont restées sans
 réponse.

(a) Entr'autres, dans le *Portrait du C. de Vergennes*, publié en 1788, broch. in-8vo. de 80 p.; où il y a de fort bons & de fort mauvais morceaux.

(b) C'est ainsi que (p. 134) le jeune scélérat d'Abbeville, condamné à mort par le parlement, pour avoir poussé l'extravagance & le fanatisme de l'impie au point de décharger sa rage publiquement sur l'image du Sauveur, & s'être exercé dans les plus abominables sacrilèges, *promettoit de devenir un sujet estimable....* Dieu garde les honnêtes gens de l'estime des philosophes!

(c) Donnons un exemple de ce genre de galima-

Pour servir ses petites vues philosophiques, M. de M. prête au ministre des desseins qu'il n'eut pas, des propos qu'il n'a pas tenus, & dont quelques-uns n'étoient pas dans son caractère. Mais il ne dit rien de ses dispositions chrétiennes à la mort, ni de la piété exemplaire avec laquelle il reçut les sacremens de l'Eglise : à cela il substitue de petits propos de courtisans, choses infiniment consolantes au jour où, comme il le dit, *il faut rendre compte de toutes ses actions*. C'est dommage que M. de M. n'ait pu effacer aussi les paroles du testament de M. de Vergennes qu'on lit à la p. 193, au grand scandale de la philosophie. „ *Je remets mon ame entre les mains de mon Créateur, le suppliant par les mérites infinis du sang de J. C. notre Sauveur, de vouloir bien me remettre mes péchés & offenses, & de daigner me faire miséricorde.* „

On fait que les reproches les plus graves qu'on ait faits à M. de V. c'est la guerre d'Amérique, & la riche succession qu'il laissa dans une

tias (p. 41). „ Les catholiques Romains y sont fous „ du roi (à Constantinople); mais au lieu de vivre „ en paix, ces chrétiens, divisés en plusieurs sectes, „ offrent sans cesse des exemples de jalousie. Cette „ conduite les rend odieux aux autres sectes, déjà „ irritées du penchant qu'ils ont d'étendre l'autorité de Rome.... L'ambassadeur devoit empêcher „ qu'il n'y eût des sujets fréquens de plainte entre les Turcs & les Latins, les Grecs & les Arméniens &c. ... Voilà les catholiques Romains qui sont des chrétiens divisés en plusieurs sectes (fausseté manifeste), & qui sont odieux aux autres sectes. Puis viennent, les Latins, les Grecs, & les Arméniens, qui sont les chrétiens divisés. Les Latins ne sont plus divisés.... Ne pouvant mettre la division sur le compte des catholiques, & ce nom excitant néanmoins la bile de l'auteur, il falloit faire du baragouin pour leur dire injure en passant.

place qui ne fauroit être trop honorée par le déintéressement. Le lecteur jugera à quel point cette histoire le justifie sur ces deux points. Je remarquerai seulement quant au premier, que cette guerre parfaitement inutile & très-nuisible à la France, a posé le fondement de l'anarchie qui dévaste & dissout ce beau royaume, en obérant l'état de manière à ne pouvoir se relever, que par des moyens qui ont provoqué & consommé la révolution. Je suis sûr aussi que si le célèbre auteur du *Discours sur l'histoire universelle*, l'illustre Bossuet, écrivoit les événemens de nos jours, il ne manqueroit pas d'observer, comment la Providence a rendu avec usure à la France, le mal qu'elle avoit fait à l'Angleterre, en prenant au milieu de la paix & contre la foi des traités, le parti de ses sujets révoltés dans un autre hémisphère. Peut-être eût-il remarqué encore, que c'est ce même La Fayette que pour cet effet on envoya en Amérique, qui tient aujourd'hui le roi captif à Paris.



Exposé de la conduite de M. Mounier dans l'assemblée-nationale, & des motifs de son retour en Dauphiné. A Paris, chez Buiffon, 1790. 1 vol. in-12. prix 2 l. 8 s.

ON fait que dès que l'assemblée-nationale eut dégénéré en cohue, un grand nombre non-seulement d'ecclésiastiques & de nobles, mais aussi du tiers-états, se retirèrent pour ne pas participer aux injustices dont elle se rendoit coupable; peut-être aussi pour éviter le ressentiment des coryphées du parti

trionphant (a), ou ne pas perdre la tête par les clameurs, par le choc brusqué & rude des plus bizarres & des plus tumultuaires discussions. Parmi ces illustres retirés ou, si l'on veut, fugitifs, on distingue M. Mounier, ce sage & vertueux député du Dauphiné. L'*Exposé de sa conduite* jette un grand jour sur les intrigues ténébreuses, & sur le jeu secret des passions qui agitent la fameuse assemblée. Il offre la solution d'un problème fait pour alarmer tous les honnêtes gens. Par quelle étrange fatalité M. Mounier, & quelques autres députés, regardés d'abord avec justice comme les défenseurs de la patrie, les héros de la liberté, les oracles de l'assemblée-nationale, sont-ils devenus tout-à-coup suspects & odieux à la multitude? Pourquoi ont-ils essuyé dans l'assemblée même tant de persécutions? Pourquoi ont-ils été menacés, proscrits comme les ennemis de la nation, forcés d'abandonner leur poste, & de réserver pour des tems plus heureux une vie qui pouvoit être encore utile à leurs concitoyens? C'est parce qu'ils n'ont envisagé que le bien public, c'est parce qu'ils

(a) On jugera de la douce tolérance de l'assemblée, & de la *liberté de la presse* sous sa domination, par le trait suivant. La faction démocratique craignit avec raison l'effet des réflexions d'un écrivain très-estimé de la saine partie du public, & très-digne de l'être. Pour parer le coup, quatre émissaires du palais-royal rendirent une visite au journaliste, le pistolet à la main, de la part du comité sanguinaire soi-disant patriotique, & l'avertirent charitablement de ne pas adopter dans son Journal de tels principes, à moins qu'il ne fût dégoûté de la vie. Voilà, entre mille autres, un exemple de la liberté précieuse dont jouit la France depuis huit mois.

n'ont apporté à la cause commune aucune passion étrangère, aucun intérêt personnel ; parce que, consommés dans les principes d'une saine politique, ils y sont demeurés inviolablement attachés ; & que songeant plutôt à sauver l'état qu'à flatter le fanatisme du peuple, ils ont voulu régler la monarchie, & non pas la détruire ; soulager les citoyens, & non pas les ruiner : c'est enfin parce qu'ils se sont élevés avec courage contre les funestes excès dans lesquels un faux zèle & des vues trop bornées entraînoient la plupart de leurs collègues. Dans ces terribles momens de délire & de vertige, le fanatique aveugle hait jusqu'à la lumière ; il s'irrite contre la raison, & son plus grand ennemi est le sage qui lui montre la vérité : il auroit trop à rougir de lui-même, s'il venoit à se connoître ; il n'oppose aux raisonnemens que la calomnie & la violence, & ne justifie ses attentats que par des crimes nouveaux.

M. Mounier a d'abord compris que le fanatisme de la philosophie qui inspiroit la plupart des membres, prétendoit *régénérer* les François en détruisant tout. „ Nous n'oublierons pas, „ disoit-il à l'assemblée, que les François ne „ sont point un peuple nouveau, sorti récemment du fond des forêts, pour former une „ association, mais une grande société de „ vingt-quatre millions d'hommes, qui veut „ resserrer les liens qui unissent toutes ses parties. „

Lors de l'éloignement des troupes, & des dispositions bienfaisantes & pacifiques faites en Dauphiné, M. Mounier fut du nombre des députés qu'on chargea d'en porter la nouvelle à Paris. Il ne put résister à un mouvement de joie, en contemplant dans la capitale le triom-

phe de la liberté & la destruction de la Bas-
 tille, cet affreux monument du despotisme ;
 mais ,, combien cette joie eût été mêlée d'a-
 ,, mertume, s'écrie ce vertueux citoyen, si
 ,, j'eusse alors pu prévoir que les paroles de
 ,, paix seroient vaines ; que des proscriptions
 ,, & des assassinats déshonoreroient cette révo-
 ,, lution ; que toutes les anciennes loix, tou-
 ,, tes les institutions protectrices de la sûreté
 ,, publique, seroient subitement renversées,
 ,, avant qu'on les eût suppléées par des loix
 ,, nouvelles, & que Paris deviendrait une ré-
 ,, publique, ayant une armée complete à ses
 ,, ordres, disposant à son gré du produit des
 ,, impositions, & de tout ce qui précédem-
 ,, ment étoit régi par le gouvernement (si
 ,, toutefois on peut donner le nom de répu-
 ,, blique à la plus violente anarchie), & que la
 ,, plupart des villes du royaume, armées par
 ,, le zèle patriotique, finiroient par imiter
 ,, l'exemple de la capitale ! Quels regrets doi-
 ,, vent éprouver ceux qui, par leurs intrigues
 ,, & leur obstination, ont provoqué la fureur
 ,, du peuple, lui ont donné le goût d'une in-
 ,, dépendance illimitée, lui ont fait connoître
 ,, ses forces, & lui ont appris à en abuser ! ,,
 Au milieu des troubles affreux qui ont dé-
 chiré le royaume, parmi les proscriptions, les
 assassinats, M. Mounier n'a cessé de lever la
 voix pour le rétablissement de l'ordre ; il a
 secondé le zèle de M. de Lally-Tolendal. Ces
 deux amis généreux de la justice & de l'humani-
 té ont employé auprès de l'assemblée, tout
 ce que l'éloquence & la raison ont de plus
 persuasif, pour l'engager à remettre les loix an-
 ciennes, les tribunaux en activité, à seconder
 de tout l'ascendant qu'elle avoit sur l'esprit des

peuples , le pouvoir exécutif ; à prier le roi de déployer , pour assurer la paix & la tranquillité publique , toutes les forces dont il est dépositaire. Au lieu d'écouter des conseils si sages , on propose l'établissement d'un tribunal , pour donner quelques formes légales aux haines , aux vengeances & aux cruautés du peuple. M. Mounier demanda si un tribunal qui jugeoit des hommes accusés par une multitude altérée de sang , & toujours prête dans son ignorance stupide à tourner en certitude les plus absurdes calomnies , auroit la liberté de protéger l'innocence , & si une pareille commission ne formeroit pas un tribunal de sang aux ordres des factieux , & mille fois plus redoutable , que les satellites des tyrans les plus abhorrés. Lorsque M. de Bezenval fut arrêté contre toutes les formes & contre les droits les plus évidens des citoyens , M. Mounier prit sa défense ; accablé de huées & de sarcasmes de tous les genres , il répondit avec fermeté : *Je ne desire pas les applaudissemens ; je ne crains pas les marques d'improbation , & je ne cherche pas à obtenir la faveur de la ville de Paris.* M. Mounier a dans une note exposé les raisons qu'il a de douter que M. de Bezenval soit coupable ; mais *au surplus* , ajoute-il , *si le peuple de Paris vouloit la perte de M. de Bezenval , il faudroit espérer que dans ce cas les juges du Châtelet , à qui l'on vient de confier le jugement des crimes de lèze-nation , s'ils le trouvoient innocent , s'exposeroient volontairement à devenir les martyrs de la justice.* L'instruction du procès de M. de Bezenval fait encore mieux sentir aujourd'hui la vérité & la justesse des réflexions de M. Mounier. Quoiqu'on ait cherché de tous côtés , avec un zele

infatigable, des témoins contre cet accusé, quoiqu'on ait paru se faire un triste point d'honneur de ne pas échouer dans la première action intentée pour crime de lèse-nation, on n'a pas entendu une déposition d'où il résulte la plus légère preuve contre le prisonnier.

Le seul reproche à faire à M. Mounier, c'est d'avoir voulu commencer la constitution par la déclaration *des droits de l'homme*; il déplore aujourd'hui bien amèrement une si haute imprudence. „ C'étoit, dit un judicieux „ critique, perdre bien mal-à propos un tems „ précieux. Eh! quel moment choissoit-il pour „ avertir les hommes de leurs droits préten- „ dus? Le moment où d'un bout du royaume „ à l'autre, ils se portoient aux plus affreux „ excès de la licence; lorsqu'on brûloit les „ châteaux des nobles, lorsqu'on pendoit les „ citoyens; quand la France étoit la proie des „ brigands & des assassins; lorsqu'une popu- „ lace furieuse n'avoit plus aucun frein, avoit „ secoué toute espèce de joug; lorsque tous „ les droits étoient violés, tous les tribunaux „ fermés, toutes les loix anéanties: c'est alors „ que son indiscrete politique autorise en quel- „ que sorte par une déclaration équivoque les „ séditions & l'anarchie; c'est alors qu'elle „ consacre & bénit, pour ainsi dire, le fer „ dont le bras des mutins est armé; c'est alors „ qu'elle crie à ces insensés, que tous les hommes „ sont égaux, c'est-à-dire, suivant leur manière „ de voir, qu'ils n'ont plus de supérieur; qu'ils „ sont affranchis de tous égards, de toute au- „ torité; qu'ils peuvent insulter impunément „ ceux qu'ils avoient coutume de respecter; „ c'est alors qu'elle déclare hautement que les „ hommes sont libres de dire & de faire tout

„ ce qui n'est pas expressément défendu par la
 „ loi ; & cela , lorsque toutes les anciennes
 „ loix sont détruites , sans qu'on leur en ait
 „ substitué d'autres , & qu'il n'existe plus de
 „ fait aucun autre droit en France que le droit
 „ du plus fort. Ah ! ce n'étoit pas de leurs
 „ droits que des philosophes , des citoyens „
 „ devoient avertir les hommes dans le moment
 „ où ils en faisoient un abus si horrible ; c'é-
 „ toit bien plutôt de leurs devoirs qu'ils fou-
 „ loient tous aux pieds. „



*Considérations sur les droits & les intérêts des
habitans de l'Artois dans la circonstance pré-
sente. Par le marquis de Beaufort , membre
du corps de la noblesse des états d'Artois.*
Sans lieu d'impression (telle est la liberté
de la presse sous le regne de l'assemblée-
nationale). Broch. de 29 pages in-8vo.

QUELLE est la province de France où les
décisions de la cohue nationale n'aient
pas excité plus ou moins de mécontente-
mens , des plaintes plus ou moins vives & éclatantes ? Les provinces limitrophes , où les bons principes , les vraies maximes politiques , la saine notion des droits de l'homme , subsistoient encore , se sont sur-tout distinguées par des réclamations & des protestations pleines d'énergie & du véritable patriotisme. Mais hélas ! le génie sinistre qui plane sur ce beau royaume , ferme les yeux & les oreilles de ceux qui manient sa destinée , aux leçons comme aux exemples qui devroient les instruire & persuader :

Ora dei jussu non unquam credita Teucris.

Virg. 2.
Æneid.

Nous avons vu le discours touchant du Génie des Belges aux habitans de la Flandre-Françoise * ; les vigoureuses réclamations de ces habitans, autrefois si heureux & si contents, contre la ruine totale de leurs loix & de leurs droits, & sur-tout contre la criminelle infidélité de leurs députés *. Un des premiers seigneurs de l'Artois joint aujourd'hui sa voix à tant de sages plaignans, & plaide au nom de ses concitoyens les droits de l'humanité & de la Religion, les prérogatives & les intérêts de sa province. Il faut pour cela du courage, & il ne l'ignore pas. „ Aujourd'hui, dit-il, que ma

* 15 Janv.
p. 85.

* *Ibid.*
p. 92.

„ voix s'éleve pour rappeler le peuple aux „ principes de justice par le sentiment de son „ propre intérêt ; serois-je exposé à la haine „ & aux dangers qui en font les suites ? Je ne „ les crains ni ne les brave. Ma confiance est „ dans la justice des Artésiens qui ont encore „ conservé la religion & la bonne foi de leurs „ peres. Ils n'ont pas encore souillé leur pays „ par des atrocités : ils ont respecté la liberté „ & la propriété, parce qu'ils en connoissoient „ le prix. Le langage de la raison & de la vérité doit encore leur plaire „. La confiance que l'auteur conserve encore à l'égard de ses comp provinciaux, n'est pas la même pour l'assemblée-nationale, ni pour les François déjà imbus des maximes qui la font agir. „ On blâmera peut-être mes opinions & le courage „ que j'ai à les annoncer. Ce courage, s'il en „ est un, est un hommage public aux principes de la liberté qu'a établi l'assemblée-nationale pour le bonheur de tous les hommes. „ Je demande, quel est l'esclave, de celui qui „ publie son opinion, parce que sa conscience

„ lui en fait la loi, ou de celui qui le blâme?
 „ Un homme libre craindrait-il de prononcer
 „ une opinion qui ne seroit pas celle d'une
 „ assemblée que je respecte, mais que je ne
 „ crois pas infallible, parce qu'elle est compo-
 „ sée d'hommes comme moi? Ah! s'il existe
 „ une loi qui me condamne, rendez-moi l'es-
 „ clavage; mais quel sera l'homme qui osera
 „ me blâmer? Celui qui applaudit aux atro-
 „ cités qui se sont commises, & qui trouve
 „ que la révolution n'a pas coûté assez de sang:
 „ au récit des forfaits qu'elle a consacrés, l'in-
 „ dignation & l'horreur s'emparent du cœur de
 „ l'homme sensible. L'homme froid est révol-
 „ té, l'homme qui applaudit est un monstre,
 „ & il en est „. Malgré ces *monstres*, l'illuf-
 „ tre auteur se livre à tout l'effort que son zèle
 „ pour le bien lui inspire. „ Cacher la vérité à
 „ ses concitoyens quand la chose publique est
 „ en danger, c'est manquer à la patrie & à soi-
 „ même. Se nommer, est un devoir imposé par
 „ la délicatesse. L'honnête homme doit-il gar-
 „ der le voile de l'anonyme? Doit-il craindre
 „ d'avouer ce qu'il ose écrire? On ôte à la
 „ province d'Artois ses droits les plus sacrés.
 „ — On dépouille le clergé, c'est-à-dire un
 „ tiers des habitans de cette province, que
 „ leurs biens & leurs aumônes font vivre. —
 „ On calomnie la noblesse pour la rendre odieu-
 „ se. — On abuse le peuple sur ses propres
 „ intérêts. — On cherche à armer toutes
 „ les classes les unes contre les autres, & je
 „ garderois un coupable silence!... Il n'est
 „ plus tems de gémir, l'instant de parler &
 „ d'agir est arrivé. Les circonstances sont d'au-
 „ tant plus pressantes, que les idées les plus
 „ fausses & les plus absurdes s'accréditent. La

„ Prévention établie, on devient injuste & in-
 „ capable de juger ses propres intérêts; l'ef-
 „ prit de parti, la division en augmentent l'im-
 „ possibilité, & tous en deviennent les victi-
 „ mes. J'en appelle à l'artisan qui manque de
 „ travail; j'en appelle au laboureur proprié-
 „ taire, que l'insolence du pauvre révolté me-
 „ nace sans cesse; j'en appelle au commerçant,
 „ que la stagnation du commerce désole & dé-
 „ range; j'en appelle au pauvre, qui réclame
 „ en vain des secours que l'impuissance de beau-
 „ coup, & l'absence forcée du grand nom-
 „ bre, empêchent de lui accorder; j'en appelle
 „ même à l'intérêt personnel de ceux qu'un
 „ faux système égare en s'acharnant à la des-
 „ truction de la religion, du clergé, de la
 „ noblesse. Ils ne s'aperçoivent pas qu'ils ne
 „ sont que des instrumens qu'on fait mouvoir,
 „ & qu'on rejette quand ils ne sont plus uti-
 „ les; ils ne s'aperçoivent pas qu'ils tra-
 „ vaillent contre eux-mêmes, contre les en-
 „ fans de leurs enfans..... Il est impossible
 „ de se dissimuler que l'inquiétude est univer-
 „ selle & l'agitation extrême. Le desir de la
 „ liberté a produit la licence la plus effrénée...
 „ Le despotisme est renversé, mais un désor-
 „ dre mille fois plus terrible l'a remplacé, &
 „ les plus grandes atrocités en ont été les sui-
 „ tes. Une fièvre brûlante agite la France, &
 „ la régénération ne s'offre que précédée &
 „ annoncée par les plus grandes calamités. Les
 „ loix sont sans force, le pouvoir exécutif anéan-
 „ ti, la levée des impôts arrêtée, l'armée cor-
 „ rompue, tous les anneaux de cette grande
 „ chaîne sont rompus. La France ressemble à
 „ un vaisseau qui a perdu ses mâts & ses agrès,
 „ battu de toutes parts par la tempête; le calme

„ me seul peut la sauver d'une subversion to-
 „ tale, & c'est du rétablissement de l'ordre qu'on
 „ doit attendre son salut. Il tient à celui de
 „ l'harmonie & de l'union entre toutes les clas-
 „ ses; car si la discorde en soufflant ses fureurs
 „ parvient à les défunir, les hommes se dé-
 „ truiront entr'eux. — Ce chimérique bon-
 „ heur d'une liberté sans bornes a égaré tous
 „ les esprits. Serons-nous réduits à attendre
 „ que l'excès du malheur les ramene à des idées
 „ justes & vraies d'une dépendance réciproque
 „ entre toutes les classes, dépendance démon-
 „ trée nécessaire jusqu'à l'évidence? Ces liens
 „ qui existent entre les différentes classes de la
 „ société, ont été anéantis & remplacés par des
 „ idées de licence & d'insubordination si ou-
 „ trées, que l'homme sans frein, sans éduca-
 „ tion, sans religion, ne connoît plus de bor-
 „ nes que sa foiblesse; & sa fureur n'aura d'au-
 „ tre terme que l'instant où sa rage sera affou-
 „ vie par l'impuissance d'inventer de nouveaux
 „ crimes. La loi n'a plus de force, chacun
 „ veut la dicter, personne ne veut la suivre.
 „ Tremblez, citoyens, l'esprit d'insubordina-
 „ tion fait des progrès si rapides, que bientôt
 „ le fils méconnoîtra son pere... Et l'honnête-
 „ homme, le malheureux père de famille at-
 „ tendra, demandera la mort comme un bien-
 „ fait. Les écrits, les propos les plus séditieux
 „ ont égaré l'homme qui n'a rien, qui ne tient
 „ à rien. Il a cru être parvenu à l'époque d'une
 „ nouvelle existence dont il apprécie le bon-
 „ heur par la cessation du travail. On l'a irrité
 „ contre les ordres ci-devant privilégiés; quel
 „ en a été le résultat? Des crimes de tous
 „ les genres.... Est-ce au milieu d'un aussi
 „ grand désordre qu'on peut poser la base

„ du bonheur public ? La liberté s'établira
 „ donc sur des monceaux de ruines & de
 „ crimes. „

A ce tableau général, l'auteur joint des détails aussi affligeans que malheureusement incontestables. „ J'entends vanter la liberté autour
 „ de moi, & je ne vois que des victimes &
 „ des malheureux ; ce douloureux sentiment
 „ m'opprime, il me force à tracer une légère
 „ esquisse de l'état de la France ; il ramenera
 „ peut-être à des idées plus vraies & plus justes,
 „ des êtres honnêtes égarés, mais de bonne
 „ foi dans leur erreur. „

Cette esquisse présente le danger imminent de la banqueroute dont on ressent déjà les effets ; l'anéantissement de la justice, les maux nés de l'abolition du droit de chasse, l'impunité accordée aux scélérats sous prétexte de corriger le code criminel. „ Les créanciers de l'état étoient
 „ payés, éprouvoient quelque retard, mais
 „ leurs créances étoient sacrées : aujourd'hui la
 „ banqueroute suspendue sur leur tête, peut
 „ jeter dans le désespoir un million d'individus,
 „ & cet affreux malheur, que notre langue impuissante ne peut peindre, rejailliroit
 „ sur dix millions d'autres citoyens. Jusqu'à
 „ ce que l'ordre soit rétabli, cette crainte est
 „ permise, & elle est fondée, parce que chaque
 „ jour augmente d'une manière effrayante
 „ la dette publique. — Au nom de la justice,
 „ le criminel pâlissoit, s'arrêtoit même ;
 „ le pouvoir de cette même justice est suspendu,
 „ son exécution impossible ; les lettres de
 „ cachet sont abolies, mais les assassinats sont
 „ impunis ; le criminel porte en triomphe les
 „ marques encore sanglantes de son crime ; le
 „ meurtrier reçoit des honneurs publics, & le

„ nom François devient en horreur aux autres
 „ nations. — L'abus de la conservation de
 „ la chasse étoit une atteinte à la propriété du
 „ pauvre, mais cet abus étoit rare dans nos pro-
 „ vinces ; les loix pour le réprimer étoient en
 „ vigueur ; aujourd'hui l'homme, à charge à fa
 „ paroisse par son oisiveté, est armé, & le pre-
 „ mier usage qu'il en a fait, a été de détruire
 „ la moisson de son bienfaiteur, du fermier qui
 „ le nourrit *. — Quelques exemples d'in-
 „ nocens confondus avec les coupables fai-
 „ soient désirer une réforme dans la jurisperu-
 „ dence criminelle ; le tems, la réflexion len-
 „ te, si nécessaire pour réformer sagement le
 „ code des loix destinées à la sauve-garde
 „ de la vie des hommes & à la sûreté de leurs
 „ propriétés, pouvoient seules y apporter les
 „ changemens convenables. Ce retardement a
 „ paru une injustice aux amis de la liberté,
 „ ils l'ont rendue à des scélérats chargés de
 „ tous les crimes ; on a fait refluer dans le sein
 „ de la société des monstres qui y porteront
 „ la désolation & la mort. „

Je voudrois pouvoir suivre l'auteur dans ce
 qu'il dit de la spoliation du clergé, de l'inva-
 sion de la plus sacrée & de la plus légitime de
 toutes les propriétés, comme la plus générale-
 ment utile au peuple, & qui du sein des possesseurs
 se répandoit abondamment dans le sein des in-
 digens. Il est beau de voir un homme du monde,
 un gentilhomme, un seigneur distingué par sa
 naissance & ses lumières, plaider la cause d'un
 corps, avec lequel il n'a aucun lien d'intérêt, &
 qu'il est aujourd'hui du bel air d'insulter & de
 dépouiller. „ Les biens acquis par le clergé l'ont
 „ été avec toutes les formes exigées par les
 „ loix, & tous ont pour eux la prescription,

* Vues sur
 cet objet,
 15 Déc.
 1789, pag-
 610, & au-
 tres Journ.
 cités là
 même.

„ ce titre sacré & conservateur de toutes les
 „ propriétés. Attaquer ce titre, c'est en ren-
 „ verser le fondement le plus solide. Ces biens
 „ appartenoient au clergé d'Artois avant leur
 „ réunion à la France. La garantie de leur
 „ existence, de leurs possessions & de leurs
 „ droits, a été reconnue par les souverains,
 „ par les capitulations, par les traités de paix :
 „ & ces titres qu'ont invoqués dans tous les
 „ tems avec succès, les peuples dont ils sont
 „ les contrats, auroient été anéantis en un jour
 „ sans que les parties aient été entendues ? Il
 „ est des sacrifices à faire à la patrie, mais il
 „ faut conserver les droits qui nous rappellent
 „ les titres qui nous lient à elle. Je ne crains
 „ point d'avancer une grande vérité qui dérive
 „ de la justice, qui n'est qu'une pour tous les
 „ hommes, c'est que l'injustice & la force pour-
 „ ront seules déposséder le clergé ; & les droits
 „ de l'homme autorisent à repousser la force par
 „ la force. „

Le tableau des traitemens faits à la noblesse
 excite l'horreur de toute ame honnête & sensi-
 ble. On se croit transporté dans le pays des
 cannibales & lire les annales des antropophages.
 Rien n'égale la dignité, la force de raison &
 de justice avec laquelle l'auteur parle d'un or-
 dre dont il est un des membres les plus méri-
 ritans. Il observe qu'on a indignement trompé
 le peuple en le soulevant contre la noblesse par
 des vues absurdes & d'une exécution impossi-
 ble. „ On a abusé le peuple sur ses propres in-
 „ térêts. On a trompé le peuple en lui présen-
 „ tant un système d'égalité impossible. Cette
 „ idée fautive, mais séduisante, lui a fait per-
 „ dre les jouissances qu'on trouve dans l'ob-
 „ curité & la médiocrité. On a fait circuler
 „ dans ses veines le poison de l'ambition, &

„ il partagera nos malheurs. Cette égalité est
 „ si chimérique, que si la possibilité d'un par-
 „ tage de biens entre tous les hommes existoit,
 „ pour la maintenir, il faudroit que la Divi-
 „ nité distribuât à tous la même dose de cou-
 „ rage, de force, de sagesse, d'intelligence,
 „ d'industrie & d'activité. L'égalité est donc
 „ une erreur, dont la raison démontre évidem-
 „ ment l'absurdité & l'impossibilité (a)... Des
 „ orateurs véhémens, fourbes & hardis, en-
 „ traînent souvent la multitude, l'égarent & la
 „ portent à des injustices, à des excès dont
 „ elle est la première victime. Un orateur connu
 „ a dit avec vérité : *La multitude entraîne la*
 „ *confusion, les troubles & l'anarchie. De l'a-*
 „ *narchie naissent les factions & les partis, &*
 „ *des partis naissent tous les tyrans.* „

L'auteur finit par proposer à ses comprouvinaux diverses demandes à faire à l'assemblée nationale, demandes fondées sur la constitution générale du royaume & sur la constitution particulière de l'Artois, demandes qui dans leur nature même, leur fondement, leur motif & leur résultat, portent leur justice & leur sanction :

Sed auræ

Omnia discerpunt & nubibus irrita donant.

*Æneid. l. 9,
v. 312.*

Le seul endroit où je me trouve disposé à être d'un avis différent de l'illustre auteur, est celui où il parle du remplacement des dixmes. Ce remplacement suggéré dans des vues certainement très-pures, ne peut s'accorder avec la nature & l'objet des dixmes, qui ne sont

(a) Nécessité & utilité de cette inégalité, ses rapports manifestes avec les vues de la Providence, *Car. Philos.*, n. 162, p. 280, note (a).

susceptibles ni d'abolition ni de substitution chez un peuple chrétien. Voyez le Journal du 1 Sept. 1789, p. 56 & suiv.

Tandis que les propriétaires séculiers, que les députés même de l'assemblée-nationale réclament avec force contre le système de destruction prêt à tout engloutir; les enfans de la religion n'ont que la ressource de la supplication & de la priere. L'intéressante & magnifique institution de S. Cyr, ce monument célèbre du zele & de la piété de Louis XIV & de madame de Maintenon, dont on a célébré en 1786 l'année séculaire, étant comme toutes les autres fondations édifiantes & chrétiennes, l'objet d'une proscription générale; les supérieures de cette maison illustre, élèvent la voix d'une maniere humble & touchante, pour la sauver s'il étoit possible. Les Carmelites, que le seul nom de madame Louise auroit dû garantir de la suppression, sont dans le même cas :

Æneid. l. 2.
v. 428.

*Nec te tua maxima, Pantheu!
Labentem pietas, nec Apollinis infula texit.*

Adresse à l'assemblée-nationale, de la part de l'abbesse & religieuses bénédictines de l'abbaye-royale de Saint-Cyr, près de Versailles.

„ Noffeigneurs,

„ Les alarmes qui se répandent journellement dans tous les cloîtres, nous autorisent à réclamer la protection de votre auguste assemblée pour la conservation de notre maison. Nous nous devons à nous-mêmes, à l'édification publique & à vous, Noffeigneurs, de manifester notre situation & nos véritables sentimens. Nous ne saurions vous rendre la consternation & la douleur profonde dont nos cœurs

ont été pénétrés, à la seule idée de nous voir privées d'un état qui nous est plus cher que la vie. „

„ Notre communauté est composée de trente-cinq religieuses; il n'en est pas une qui ne se félicite tous les jours de son bonheur, & qui ne préfère la sainteté de l'asile que la religion lui a ouvert, à tous les avantages qu'on pourroit lui offrir dans le monde. „

„ L'antiquité de notre établissement semble nous donner des droits plus marqués à notre conservation. Notre maison, fondée en 600, après avoir éprouvé bien des pertes, a été rétablie par Louis VII. La protection de tous nos rois s'est perpétuée successivement. Seroit-il possible, Nosseigneurs, qu'après avoir été soutenues & conservées pendant plusieurs siècles, nous cessassions de l'être sous une auguste assemblée, dont les opérations n'ont d'autre fin que de procurer le bonheur & la liberté? L'état religieux seroit-il donc la seule portion de citoyens, qui ne soit pas entrée dans des vues aussi justes que bienfaisantes? „

„ Nous nous rendons utiles à la société, par l'éducation de la jeunesse, par les ressources que trouvent parmi nous les personnes que des motifs respectables engagent à s'y retirer; par l'admission gratuite des jeunes personnes sans fortune, sans distinction de rang & d'état, & sans d'autre titre que celui des vertus & d'une vocation éprouvée; enfin, par le travail que nous procurons, & les aumônes que nous répandons en faveur des pauvres de la paroisse. „

„ Nous vous exposons, Nosseigneurs, avec simplicité, nos titres, nos sentimens, nos espérances, & nous osons dire, nos droits, pour la conservation d'un état & d'une maison, dont la privation seroit notre martyre. Nous nous reposons entièrement sur votre humanité & votre justice. „

„ Nous sommes &c.

Sœur de Guillermin, abbesse. Sœur de Sainte-Pélagie, grande prieure. Sœur de Sainte-Euphrasie, prieure & maîtresse des novices. Sœur de Sainte-Gertrude, sous-prieure. Sœur de Sainte-Éléonore, dépositaire. Sœur de Saint-Louis, secrétaire du chapitre; au nom de toute la communauté.

Adresse à l'Assemblée-nationale de la part des Carmélites de France, de la Réforme de Sainte Thérèse.

„ Nosseigneurs, nous demandions à Dieu le succès de vos travaux, la conservation du roi & la prospérité de la France, lorsqu'on est venu nous signifier, que, dans toutes les communautés des deux sexes, vous aviez suspendu l'émission des vœux. Il ne nous appartient pas de juger les motifs qui vous ont fait prononcer cette suspension : les termes du décret nous ont fait espérer qu'elle ne fera que passagère ; & en attendant que votre sagesse la révoque, notre devoir est de nous y conformer. „

„ Mais on veut nous persuader, que la destruction de plusieurs maisons religieuses entre dans le projet de l'Assemblée-nationale, & que malgré tout ce qu'un pareil projet a d'alarmant pour le repos des cloîtres & la tranquillité des familles, l'effet en est plus prochain que nous ne pensons. „

„ Seroit-il possible, Nosseigneurs, que des établissemens, dont les uns sont si favorables à la religion par la charité, les autres sont si nécessaires au sexe par l'éducation, tous si utiles à l'innocence par la retraite, fussent irrévocablement proscrits ? Aurions-nous à craindre qu'un ordre qui, dans tous les tems, a mérité la protection des souverains, l'estime des peuples, la reconnoissance de tant d'individus, fût dévoué à une réduction désastreuse, & souffrirez-vous qu'une maison où en refusant toute distinction, la tante auguste d'un monarque citoyen vient de passer les plus heureuses années de sa vie, éprouvât le malheur d'une destruction ? „

„ Les richesses des carmelites n'ont jamais tenté la cupidité ; leurs besoins n'importunent pas la bienfaisance : notre fortune est cette pauvreté évangélique qui, en acquittant toutes les charges de la société, trouve encore moyen d'aider les malheureux, de secourir la patrie, & nous rend par-tout heureuses par nos privations. — La liberté la plus entière préside à nos vœux, l'égalité la plus parfaite règne dans nos maisons : nous ne connoissons ici ni riches, ni nobles, & nous n'y dépendons que de la loi. „

„ Comment un état, qui offre sans cesse des secours

au besoin, des asiles à la vertu, des soutiens à la foiblesse, seroit réprouvé par une assemblée qui a pris sous sa protection l'homme vertueux, les moeurs publiques & le citoyen indigent! — Daignez vous informer, Noffeigneurs, de la vie qu'on mene dans toutes les communautés de notre ordre; n'en croyez ni les préventions de la multitude, ni les craintes de l'humanité; on aime à publier dans le monde que les monasteres n'enferment que des victimes lentement consumées par les regrets; mais nous protestons devant Dieu, que s'il est sur la terre une véritable félicité, nous en jouissons à l'ombre du sanctuaire; & que s'il falloit encore opposer entre le siecle & le cloître, il n'est aucune de nous qui ne ratifiât avec plus de joie encore son premier choix. „

„ Vous n'avez pas oublié, Noffeigneurs, que les contrées du Canada ayant passé de la domination Françoisse à celle d'une puissance qui professe une religion différente de la nôtre, leurs nouveaux souverains non-seulement ont respecté, mais protégé tous les ordres qu'ils y ont trouvés établis. „

„ Pourrions-nous ne pas attendre de la justice d'une assemblée protectrice, ce que nos freres & nos sœurs obtinrent de la générosité d'un peuple victorieux? Tandis que vous travaillez avec tant de zele au bonheur public, voudriez-vous répandre parmi nous une consternation générale? Et après avoir solennellement déclaré que l'homme est libre, nous obligerez-vous à penser que nous ne le sommes plus?

— Non, vous ne nous arracherez pas de force à ces retraites où nous trouvons la source de toutes les consolations; vous les rouvrirez, & à la piété, qui y apporte une vocation éprouvée, & à l'infortune à qui elles offrent un asile décent: vous vous souviendrez de ces respectables étrangères qui, avec autant de confiance que de consolation, sont venues y chercher un port assuré chez une nation hospitaliere, & vous penserez que des citoyennes qui, sous la protection des loix, se sont volontairement engagées dans un état qui fait le bonheur de leur vie, réclament tous les droits les plus inviolables, quand elles vous conjurent de les y laisser mourir en paix. „

„ C'est au nom de toutes nos sœurs, dont les mo-

nafteres font répandus dans les différentes contrées du royaume, que nous avons, Noffeigneurs, l'honneur de mettre à vos pieds cette Adresse; chacune a signé, & auroit voulu le faire de son fang, qu'elle préféroit mille morts à un changement d'état qui feroit fon martyre. Les témoignages de leur fidélité font entre les mains d'un membre de votre auguste affemblée, qui vous les produira lorsque vous l'ordonnerez *, nous ofons le dire avec elles, & dans le plus grand concert : nous regarderions comme l'oppreffion la plus injufte & la plus cruelle, celle qui troubleroit des afiles que nous avons toujours regardés comme sûrs & inviolables. ,, (a)

Nous fommes &c.

Sœur Natalie de Jesus, prieure des carmelites de la rue de Grenelle. Sœur Marie-Louise de Gonzague, prieure des Carmelites de la rue St. Jacques. Sœur Dorothee de Jesus, prieure des Carmelites de St. Denis en France. Sœur Thérèse du Saint-Esprit, prieure des Carmelites de la rue Chappon.



Lettre à l'auteur du Journal.

Paris, le 4 Février 1790.

Il a paru dans plusieurs feuilles publiques une paraphrase de la Passion, appliquée très-indécemment, & pour mieux dire, sacrilégement, au clergé, à l'occasion du décret par lequel il est dépouillé de sa propriété & de ses biens. La Passion m'a mené aux Lamentations, dans lesquel-

(*) Il est impossible qu'un homme auquel il reste encore, je ne dis pas, des sentimens de religion, mais de justice, & d'humanité, lisé cette requête fans en être vivement affecté. Cependant quelque pathétique & touchante qu'elle soit, elle donna occasion à un propos qui me fit rire de bon cœur. Un homme, plus philosophe de mode que de cœur, qui se plaisoit à déclamer contre les religieux & les religieuses, ayant entendu lire cette piece par quelqu'un qui en faisoit faillir les traits les plus forts, en fut tellement pénétré, qu'il s'écria, au grand étonnement de tout le monde : *O la détestable asssemblée-nationale!*

les vous verrez, que sans violence, sans aucune application repréhensible, & pour ainsi dire, par une simple traduction, j'ai trouvé distinctement la plupart des événemens qui se passent sous nos yeux. Je serois on ne peut pas plus flatté que ce petit essai pût trouver place dans votre Journal.

ALEPH. Eh quoi ! cet état autrefois si florissant, si peuplé de riches habitans, si fréquenté par les étrangers, la France, se voit tout-à-coup abandonnée, & sans ressource (*Quomodo sed & sola civitas plena populo*). Par sa politique, par sa puissance, par sa frivolité même, elle a fait jusqu'ici la loi à tous les peuples ; aujourd'hui sans force & sans appui, elle est semblable à une veuve délaissée (*facta est quasi vidua domina gentium*). Ses richesses & sa magnificence l'élevoient au-dessus de tous les autres royaumes (*Princeps provinciarum*) ; mais le dérangement de ses finances l'a déshonorée & rendue tributaire de tous les peuples (*facta est sub tributo*).

BETH. Elle pleure ses maux non-seulement pendant le jour, mais aussi encore toute l'étendue de la nuit (*plorans ploravit in nocte*). Elle ne sauroit cacher ses gémissemens & ses larmes (*lacrymæ ejus in maxillis ejus*). Elle a appelé à son secours, tous ceux qu'elle croyoit lui être dévoués ; mais en vain ; ils ne lui donnent aucune consolation (*non est qui consoletur eam ex omnibus charis ejus*). Amis perfides, ils l'ont méprisée dans son malheur (*omnes amici ejus spreverunt eam*) ; & en achevant de la bouleverser, ils lui ont fait plus de mal, que n'auroient pu lui en faire ses plus grands ennemis (*& facti sunt ei inimici*).

GHIMEL. Ils ont forcé le meilleur des rois, le pere tendre d'un peuple autrefois si doux,

à quitter sa demeure (*migravit*), afin de l'al-larmer chaque jour par l'aspect de quelques cruautés (*propter afflictionem*), & pour le tenir dans un honteux esclavage (*& multitudinem servitutis*). Le voici entre les mains d'une populace effrénée (*habitavit inter gentes*), où il n'y a pour lui ni sureté ni repos (*nec invenit requiem*); & c'est dans cet état de détresse que les ennemis de la puissance royale (*persecutores ejus*) font violence au monarque, & s'emparent de son autorité (*apprehenderunt inter angustias*).

DALETH. Les chemins qui conduisent au sanctuaire sont dans la désolation (*viæ Sion lugent*). Déjà l'on voit diminuer le nombre des ministres qui concourent à ses saintes solennités (*eò quòd non sint qui veniant ad solemnitatem*). L'on entre avec violence dans les temples pour les dépouiller (*portæ ejus destructæ*). Les prêtres du Très-Haut sont spoliés & avilis (*sacerdotes ejus gementes*). On porte la consternation jusques dans ces saintes retraites où des ames pieuses offrent au Seigneur le sacrifice de leur virginité (*virgines ejus squalidæ*). Hélas! notre sainte Religion est en danger, notre ancienne Eglise est prête à succomber à tant d'amertume (*& ipsa oppressa amaritudine*).

HE. Des religionnaires artificieux conduisent les affaires; de dangereux philosophes, les plus grands ennemis de l'état, sont à la tête de l'assemblée nationale (*facti sunt hostes ejus in capite*). Plusieurs déjà se sont enrichis en trahissant la cause de la patrie (*inimici ejus locupletati sunt*). Ah! sans doute, c'est un arrêt que le Seigneur a porté contre la nation (*Dominus locutus est super eam*); pour la punir

de ses iniquités (*propter multitudinem iniquitatum ejus*). Les autres membres de l'assemblée se laissent captiver & mener comme des enfans (*parvuli ejus ducti sunt in captivitatem*). Les grands coryphées les font à leur gré marcher devant eux, en les menaçant, en les humiliant (*ante faciem tribulantis*).

VAU. Plus de noblesse en France; les grands & les riches sont sortis du royaume, & ont emporté avec eux tout le numéraire & la splendeur de l'état (*egressus est omnis decor ejus*). Les princes du sang de nos rois errent chez l'étranger, sans savoir où se fixer (*facti sunt principes ejus velut arietes non invenientes pascuam*). Incapables de résister aux fureurs d'un peuple instigué par leurs ennemis, ils fuient loin de leur patrie (*abierunt absque fortitudine*); encore les poursuit-on par des arrêts menaçans de spoliation & de proscription jusques dans leurs retraites (*ante faciem subsequentis*).

France, ô France! tu touches au moment de ta ruine; reviens sur tes pas, reviens de tes égaremens (*Jerusalem; Jerusalem convertere*). Reviens aux principes de Religion, à ton attachement si long-tems & si hautement professé à la Religion chrétienne, à l'Eglise catholique, à la crainte de ton Dieu, d'où seul émane l'ordre, l'autorité, la paix, l'abondance & tout ce qui fait le bonheur des empires: *Convertere ad Dominum Deum tuum. (a)*

(a) La justesse de ces applications vérifie ce que nous avons dit plusieurs fois de l'inépuisable richesse de l'écriture-Sainte, de ce livre où, comme s'exprimoit, il n'y a pas long-tems, un illustre prélat, est consignée la destinée de tous les empires*; de ce fond intarissable d'applications heureuses, touchantes, instructives, assorties à tous les événemens, à toutes les situations possibles, 1 Août 1785, p. 488, 493.

* 1 Avril 1789, p. 550.

La muse d'un poëte latin a rendu aux libérateurs de la Belgique, l'hommage suivant :

Heroibus Belgis, novis Machabæis.

OLaudanda cohors, numquàm satis! ô decus omnis
Gloriæ, & altisonæ muta admiratio famæ!
Hæc tua strenuitas, seris his scilicèt ævis,
Est, cui Romani invideant vos! cedit ut umbra
Heroës! quibus affimilem vos! cedit ut umbra
Luci, ità gentilis virtuti audacia vestræ.
In vobis rediiva micat stirps hæc Mathathiæ,
Nempè Deo, & Patriæ, quæ se devota litavit,
Imò mori duxit potiùs, quàm cernere gentis
Sanctorumque probrum. Quid? sacratissima tenuit;
In mala converti bona quævis, vique doloque
Everti leges, & jus, & quicquid honestum,
Virtutisque tenax; auferri, quod superesse
Vel minimum possit solaminis; infernali
Substernique, terique jugo; jam ferre catenas
Hic Acherontæas! vita hæc, si vita, premissa
Mors, & pejus eâ, tam carò stabit inultè?
Hæc Machabæorum, vestra hæc vox, martia proles
Belgarum, factisque simul non vana probatur.
Sic fas ulcisci lubet, & pia jura tuèri,
Sic, fortes animus quò ducit, inire palæstram,
Quodque offert virtus cataphrasta, merèrè bravium.
Sic quoque, sic superos conatibus aspirare,
Cernimus, ac ultra vires proba pectora niti;
Sternere sic Goliath, meritosque referre triumphos.
Immortale, viri, maneat vos nomen, & illa
Labe carens, virtus crescat, dignamque decoret
Quicquid honorificum est, ac summis laudibus aptum.
Invicti heroës, venerando hic nomine clari,
Vivite, & in cœlis jam vobis ferta parentur.

*E*Xtrait d'une lettre de Bruxelles. „ Je viens d'acheter inconfidérément la nouvelle édition de l'*Anacharsis*, faite à Herve. On y a joint

à propos de bottes (l. 5, p. 356) un morceau épicurien, tiré du *Système de la nature* & d'autres magasins du plus grossier matérialisme. Je crois devoir avertir les lecteurs honnêtes & chrétiens, de cette odieuse supercherie, digne de la bonne foi philosophique; afin qu'ils ne soient pas dans le cas d'acheter sans le savoir, ce qu'ils jetteront dans la boue ou le feu, dès qu'ils sauront l'avoir acheté. ,, (a)

RÉPONSE. A la réception de cette lettre, je me suis fait apporter la dissertation en question. J'ai trouvé effectivement que c'étoit un ramas de crus raisonnemens sur les corps, le mouvement, les idées, les sensations, un rabâchage enfin des vieilles escrimés métaphysiques, où l'égarément de l'esprit & la corruption du cœur vont toujours chercher quelque échappatoire

(a) C'est sur-tout quand l'auteur étale ses prétendues preuves avec le plus de contentement & de suffisance, qu'il s'enferme d'une manière plaisante. Par exemple, pour prouver sa matière active, il nous cite, p. 383, le mouvement d'une montre. „ Faut-il recourir à une force motrice, véritable qua-
 „ lité occulte, pour expliquer le jeu du ressort qui
 „ meut les roues d'une montre? Il est bien plus
 „ simple de concevoir que ce jeu résulte naturelle-
 „ ment de l'action de la lame du ressort. La lame
 „ du ressort a une structure qui lui est propre;
 „ cette structure a sa raison dans la nature & l'ar-
 „ rangement de ses parties constitutives &c. „ —
 Il me paroît que la structure, c'est précisément l'ar-
 rangement des parties constitutives. Mais ne nous arrê-
 tons pas au baragouin qui entortille tous les raisonne-
 mens de l'auteur; demandons-lui où sont les lames
 & les ressorts qui ont de la force, sans l'intervention
 d'un agent; des lames qui se courbent d'elles-mêmes,
 qui se contournent en spirale sans aucun agent
 étranger. Et cette curiosité étant trouvée, nous tâ-
 cherons de pourvoir au reste.

contre la poursuite de la vérité & de la conscience. Comme les erreurs de l'auteur sont aussi vieilles que l'erreur l'est dans le monde, & qu'elles datent des premiers déraisonnemens de la philosophie, il faudroit rebégayer avec les enfans, pour le suivre & le débusquer dans les petites malices où il se blottit. Or c'est de quoi le public sensé voudra bien me dispenser. Il suffit de savoir que le système de l'auteur est exactement celui des atomes, ou des particules de matière actives par elles-mêmes & produisant tout à leur gré. Quant au respect factice que l'auteur témoigne pour la révélation, en prétendant que l'existence de Dieu n'est fondée que sur elle, & que suivant la raison il n'existe pas, c'est un artifice si usé, un blasphème si grossièrement hypocrite, qu'il seroit honteux de perdre du tems à le confondre. „ (a)

(a) Quand l'opinion de l'auteur sur l'activité de la matière seroit vraie, il s'en faudroit de beaucoup encore que l'existence du Créateur ne pût être connue que par la révélation. Et que deviendrait donc le grand argument moral tiré de la naturelle & immuable notion du vice & de la vertu ? Et pour ne pas sortir des preuves physiques, quelle est la matière, toute active qu'on la suppose, qui puisse former autre chose que confusion & cahos, qui puisse produire un monde où regne tant de beauté avec tant d'ordre & de persévérance ? Quiconque adoptera donc ces idées épicuriennes sur les causes premières, sera dans le cas dont parle l'auteur des *Lettres juives*. „ Si je croyois le système d'Epicure, chaque jour en „ examinant le cours du soleil, en le voyant pa- „ roître sur notre horizon & s'acheminer à grands „ pas vers les antipodes *, je m'écrierois : Je te „ salue, ô hasard éternel, dérangement incompréhensible, confusion admirable, qui maintient l'ordre & l'arrangement ! Souffre que je te rende les hommages que d'autres mortels aveugles rendent à un Dieu „ tout bon, tout-puissant & tout sage. „

NOUVELLES

Cat. phil.
t. 1, n. 124
& suiv.

Ibid. n. 35
& 184.

* Réfl. sur
les mouv.
célestes,
Cat. phil. t.
1, n. 41.



NOUVELLES POLITIQUES.

RUSSIE.

PÉTERSBOURG (*le 27 Janvier*). On s'attend ici à la continuation de la guerre ; & c'est , dit-on , aux conseils du prince Potemkin qu'il faut l'attribuer. Ce général attaqué de la fièvre des conquêtes , l'a communiquée à l'impératrice , en flattant son ambition , par l'espoir de donner la loi , au printems prochain , sur le détroit de Constantinople. Dans toute l'étendue de la Russie , les recrues & les contributions se levent avec la plus grande activité , malgré l'épuisement d'hommes & d'argent où nous sommes réduits. On compte que nous aurons trois armées en campagne. La première , commandée par le prince Potemkin , marchera vers Constantinople , pour réaliser les brillantes promesses qu'il a faites à sa souveraine. La seconde agira contre la Suede , & sera appuyée par une flotte formidable. La troisième , aux ordres du général Souwarow , est destinée à faire tête aux Polonois & à leurs puissans alliés. Déjà un corps considérable de troupes est établi dans l'Ukraine , & l'on fait avancer une armée d'observation sur la frontière de la Pologne. Les lauriers que la Russie peut se promettre de ce côté , seront sans doute plus difficiles à cueillir que ceux que le comte Souwarow a cueillis sur les Turcs à Kinburn , à Fockzan & sur le Rymnik. L'énergie qui

domine en ce moment la nation Polonoise, l'ardeur guerriere dont est animé l'ordre équestre, & la certitude d'être puissamment secourue par les forces de la Prusse, tout cela semble présager à la Russie une guerre dont l'issue pourroit bien ne pas lui être avantageuse.

P O L O G N E.

VARSOVIE (*le 12 Février*). Tout prend déjà ici un appareil guerrier, & plusieurs corps de troupes vont se mettre en marche du côté de la Gallicie, qui fera probablement la première exposée à la guerre, si elle éclate. Notre arsenal se remplit de munitions, & l'espoir où nous sommes que la paix n'aura point lieu entre la Porte & les deux cours impériales, diminue de beaucoup à nos yeux le danger d'attaquer les puissances, qui depuis long-tems ont abusé de leur influence dans les affaires de cette république.

La diete a fait hier sa rentrée après les vacances du nouvel an ; & , si nous pouvons nous en rapporter à différens avis, l'un des premiers objets qu'on y traitera, sera de régler la succession au trône. Il est un parti nombreux, qui voudroit y porter de nouveau la maison électorale, laquelle a ci-devant donné deux rois à la Pologne. Déjà il s'est répandu ici quelques milliers d'exemplaires d'un écrit Polonois, qu'on attribue au comte Rzewuski, petit-général de la couronne, actuellement à Dresde. L'objet en est de démontrer le danger, qu'il y auroit à élire de nouveau un piast, pour être, sous un titre royal, à la tête de la république, & de prouver que celle-ci trouvera plus d'avantage à y placer un prince étranger. En même tems l'auteur se répand en éloges

de l'électeur de Saxe regnant, qu'il recommande à ses compatriotes, à titre de ses vertus, pour le revêtir de la dignité suprême, quand même ce seroit par droit héréditaire. On ne fait pas encore si S. A. E. adoptera ces vues : bien des personnes en doutent, ce prince sage, paisible & sans ambition, ne paroissant pas disposé à entrer dans des plans qui le jetteroient dans le tumulte des contestations politiques, & vraisemblablement dans les embarras d'une guerre.

On apprend de Léopold en Gallicie, en date du 12 Janvier, que le 1 du même mois, le baron de Thugut arriva en cette ville & continua, après un court séjour, sa route pour Bucharest dans la Valachie. Il fixera sa résidence dans cette ville-là, pour être à la tête de l'administration des pays, conquis sur la porte par les armes impériales. M. de Bulgakow, ci-devant ministre de Russie à Constantinople, arriva ici le même jour & continua sans s'arrêter, sa route pour Jassy. L'on avoit cru, que M. de Thugut s'y rendroit également, pour assister aux conférences de la paix de la part de la cour de Vienne ; mais celle-ci paroît avoir résolu de ne pas y envoyer ses plénipotentiaires, à moins que les apparences ne deviennent plus favorables pour le succès des négociations.

S U E D E.

STOCKHOLM (le 12 Février). On a publié ici une ordonnance du roi, par laquelle S. M. exhorte tous les habitans des côtes à prendre les armes pour défendre leurs cantons, & à partager avec leur monarque les dangers & la gloire de la guerre. Cette ordonnance, jointe aux préparatifs formidables, & les grandes le-

vées de recrues qui se continuent avec la plus grande activité, prouvent qu'il n'y a pas lieu de se flatter d'une paix prochaine; mais que la guerre fera continuée pendant cette campagne avec la plus grande énergie, & principalement sur mer. — Les régimens de cavalerie d'Ostgothland, de Secland & de Schonen ont reçu l'ordre de se mettre en marche. — Quelques officiers des régimens de Finlande, soupçonnés de trahison, ont été arrêtés ces jours derniers; on fera enfin obligé de les punir.

E S P A G N E.

MADRID (*le 28 Janvier*). La reine, dont la nouvelle grossesse avoit été publiquement annoncée, a eu le malheur de faire une fausse-couche le 5 de ce mois: cependant elle a gardé ses appartemens seulement quelques jours; & depuis le 10 elle reparoit en public, se portant aussi bien qu'on puisse le desirer.

Un M. Fitzgerald, jadis conseiller au parlement de Paris, a donné ici des scènes du plus extravagant démocratisme. L'espece de délire où il étoit, avoit déplu dans plusieurs grandes maisons, où il avoit su s'introduire: madame la duchesse de Crillon le lui avoit témoigné, quant à la sienne: il n'y venoit plus, & alloit partir dans deux jours pour traverser l'Espagne & se rendre à Cadix, lorsque le malheur voulut, qu'il rencontrât M. le duc de Crillon. Ce général, toujours ami des François, ses anciens compatriotes, lui témoigne, combien il seroit fâché de le voir partir, sans avoir fait sa paix avec madame la duchesse: il l'invite à dîner; M. de Fitzgerald accepte; mais il n'y est pas plutôt, qu'il se jette de nouveau sans discrétion dans la vieille dispute: M. le capitaine-général ne put

souffrir ce discours : il sortit de table : M. de Fitzgerald tâcha de faire ses excuses ; il n'y réussit point & finit par quitter l'hôtel. Pendant que déjà il s'occupoit des préparatifs de son départ , on vint l'arrêter & le conduire en prison. L'exploit se fit dans la maison même de M. le comte Cabarrus , chez qui il logeoit , étant venu voir l'Espagne avec M. Fontaine , son confrere , gendre de M. Cabarrus. L'affaire est instruite par le conseil de la guerre , qui connoît ordinairement de toutes les plaintes relatives aux étrangers. On croit que le conseiller sera envoyé à ses frais sous bonne escorte jusqu'à Bayonne. C'est du moins ce qui paroît convenir au soin , avec lequel notre gouvernement & celui du Portugal s'efforcent de couper la communication à des sentimens & des principes qui ameneroient dans nos contrées les mêmes horreurs qui ont désolé la France.

I T A L I E.

ROME (*le 3 Février*). Rien de plus certain que les démarches faites par la cour de Vienne auprès de sa sainteté , pour l'engager à une espece de médiation entre l'empereur & les provinces Beligiques. Le pape vient en conséquence d'adresser un bref fort touchant aux évêques de ce pays. On assure que le pontife y fait une mention expresse de la parole donnée par l'empereur de réparer tous les maux faits à la Religion catholique , non-seulement dans le Pays-Bas , mais encore dans ses autres états.

Le fameux Cagliostro , *l'enfant de la nature* , continue d'être toujours gardé à vue par 4 sentinelles qu'on relève toutes les 3 heures. Peu de jours après son emprisonnement , il arriva à son adresse une lettre de change tirée de Mi-

lan, de la valeur de six mille écus, qui pourtant n'a pas été acceptée. Le pere capucin, détenu dans le couvent d'Ara-Coeli, a demandé de l'opium pour pouvoir dormir. On lui en donne 4 gouttes par jour, avec la précaution de les lui faire prendre chaque fois en présence d'un témoin, afin qu'il ne puisse pas attenter à sa vie, en mettant en réserve ce qui lui est accordé chaque jour de ce poison. On s'occupe de l'instruction de ce procès avec beaucoup de discrétion, à cause que des personnes de haut rang s'y trouvent impliquées. On dit qu'il a été trouvé dans une soupente de l'appartement de Cagliostro des papiers fort intéressans, qui, sur le champ, ont été portés au pape. Tout ce qu'on débite depuis à ce sujet, peut n'être pas fondé; & il paroît qu'un des crimes de Cagliostro, est d'avoir voulu répandre ici les principes de la secte des illuminés, & de former des prosélites. Si tout ce qu'on nous dit de cette secte, est vrai; si tout ce que M. de Mirabeau en a écrit, a quelque fondement, on ne peut qu'être étonné de ce que dans un siècle où l'aveugle philosophie met en problème l'existence de Dieu & de l'ame, on s'exerce dans des scènes de nécromancie & autres farces magiques. Quant aux autres reproches qu'on fait au prisonnier, de subvertir toutes les loix de la morale, de la religion & de la pudeur, le mesmerianisme, le secourisme, & les opérations déjà connues du Cagliostroisme à Paris & ailleurs, ne rendent l'accusation que trop vraisemblable.

BASTIA (le 30 Janvier). La révolution de France amène parmi nous le désordre & l'anarchie. Le nombre des troupes nationales s'augmente à vue d'œil; on se hâte de les substi-

tuer aux soldats François. Dans l'isle Rouge ceux-ci ont fait résistance , & il a fallu user d'une force supérieure pour les déloger. Les militaires étrangers se sont repliés vers Corte où ils font mine de vouloir se défendre. On fait que les fameux Caffori se sont retirés dans ce fort avec les soldats qui leur sont le plus attachés. Les Fabiani qui s'étoient opposés aux nouveaux arrangemens en Balagne sont déjà tombés entre les mains des patriotes qui les retiennent dans une prison rigoureuse. Comme les Caffori & les Fabiani sont les familles qui coopérèrent jadis tant en faveur de la France , & qui obligèrent le général Paoli à abandonner cette isle , on craint fort que les patriotes ne leur fassent sentir tout le poids de leur vengeance. Cette disposition des esprits fait croire que la Corse cessera dans peu de faire partie de l'empire François.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 14 Février). M. Hugh Elliot , qui est de retour de Copenhague , où il résidoit comme envoyé extraordinaire de la cour d'Angleterre , a eu une longue conférence avec sa majesté. — On s'est trompé en croyant que le prince Edouard ne verroit pas le roi son pere. L'entrevue a eu lieu le 28 Janvier pour la première fois. Le prince étoit accompagné du duc d'York , & fut reçu alors d'une manière affectueuse. Le 30 S. A. arriva à Portsmouth au bruit de l'artillerie des remparts , & s'embarqua le lendemain matin à Spithead , à bord de la frégate le Southampton , Cap. Keats : elle a mis à la voile le 1 de ce mois pour Gibraltar , où le prince est accompagné par le capitaine Craufurd , l'un des écuyers du duc

d'York, officier de mérite, que le roi a expressément choisi pour être près de son fils pendant le séjour de quelques années, qu'il fera sur cette fameuse pointe de l'Espagne, isolée du reste de l'univers.

Ni la raison, ni l'influence des Européens n'ont pu mettre fin dans l'Inde à l'horrible superstition qui immoloit des victimes humaines aux divinités. On apprend, par le journal du Bengale, qu'il a été fait encore un de ces affreux sacrifices, il y a 7 à 8 mois. Il est honteux que la dogmatifante philosophie, toute occupée à tromper & corrompre les nations d'Europe, ne soit parvenue encore à humaniser une seule peuplade sauvage; tandis que les missions, comme dit Buffon, ont formé plus d'hommes dans les nations barbares, que les armées victorieuses des princes qui les ont subjuguées. C'est sans doute ce qui a engagé la douce humanité à les détruire dans les quatre parties du monde. — Cat. phil. t. 2. n. 213.

— 353.

A L L E M A G N E.

VIENNE (le 16 Février). S. M., incapable d'aucune application sérieuse, a décidément abandonné le soin des affaires à un conseil de conférences présidé par le prince de Kaunitz. La santé du monarque continue à être très-inquiétante, puisque les personnes même attachées à la cour, ont défense d'en parler & ne l'approchent plus; elles s'adressent au comte de Rosemberg pour tout ce qui est relatif à leurs différens emplois. Notre archevêque le cardinal Migazzi a de fréquentes conférences avec le prince de Kaunitz.

Il se tient de fréquentes assemblées dans les

divers comitats de la Hongrie : les états de ce royaume ont demandé la révocation de plusieurs ordonnances qu'ils envisagent comme contraires à leurs privilèges, & nommément celle qui oblige tous les employés dans les magistratures & autres départemens, à se servir de la langue Allemande, leur vœu étant de rétablir l'usage de la langue Latine. La plupart des demandes ont été accordées ; mais les *Ecoles Normales*, les édits contre les ecclésiastiques & l'Eglise catholique, sont exceptés. Il faudra voir à quel point les Hongrois s'accommoderont de ces exceptions, qui ne prouvent pas la plus grande sincérité dans la conversion du monarque.

Nous apprenons que les Turcs se disposent à faire une nouvelle tentative pour dégager Orfova : ils se rassemblent en grand nombre sur la rive du Timok. Nos troupes se préparent de leur côté à les recevoir comme il convient. En attendant, notre canon continue à battre la forteresse, dont la garnison est aux abois & ne se défend que foiblement. Si elle ne se rend pas avant le 1^{er}. Mars, dès lors une grande partie du corps du Bannat ira en faire le siège dans les formes. A Belgrade & à Semlin on construit déjà un pont de radeaux & des batteries flottantes qui serviront à cette entreprise.

LIEGE (le 24 Février). Les troupes Prussiennes & Palatines continuent à séjourner dans notre pays. Il s'est élevé un différent entre le tribunal des XXII, institué, comme l'on fait, contre la violence & les abus d'autorité, & la nouvelle magistrature qui prétend n'être pas sujette à ce tribunal, qu'elle veut former d'ailleurs par des nominations assorties à l'esprit de la révolution. L'état Primaire s'étant déclaré pour

les XXII, il en est résulté des recès assez vifs. On souhaite que cette contestation puisse se régler à l'amiable.

On lit dans la gazette de Neuwied, intitulée : *Dialogues politiques des morts*, qu'on ne peut accuser de fanatisme ni de jésuitisme, un article tout-à-fait singulier, mais analogue à un autre que nous avons copié autrefois dans la même feuille *. C'est dans le numero IV. 22

* 1 Octob.
1789, p.
217.

Janv. 1790. On trouve d'abord une épigraphe en assez mauvais latin. *Opinio publica est sanuarium societatis : quod si diruas , totam societatem conatus ed tendunt ut destruunt. Eheu destruxerunt ; quis nunc extruet ? Quis ? Loyolista.* Suit ce commentaire. „ La grande vanité des écrits & des sarcasmes des philosophes de nos jours, a préparé la révolution qui s'est opérée dans les têtes humaines. Ils ont appellé toutes les loix à leur tribunal & les ont exposées à la visée du public. Ils se sont défaits des jésuites qui tenoient fortement à tous les liens qui assurent l'ordre. Ils se sont tirés des raisonnemens théologiques par des bons mots & des chicanes pleines d'inepties. Ils se sont moqués du démon ; & dégagés de cette crainte, ils se sont livrés à l'amour des femmes par des sophismes enjoués, ils ont ôté aux hommes la crainte de l'enfer : par-là ils ont peu à peu donné aux pensées une autre direction beaucoup moins sujette à l'obligation d'obéir, & bien plus libre de faire tout ce qu'on voudroit. Le ciel & l'enfer ayant disparu, il étoit naturel que les pensées n'eussent plus de point fixe &c. Sans ciel & sans enfer, ils comprennent bientôt qu'on pouvoit aisément insulter

„ au démon , à l'appareil militaire , à la Bas-
„ tille &c. Ils le tentèrent ; ils réussirent. Les
„ loïolistes n'y étoient plus , pour rappeler le
„ souvenir des choses éternelles. Les La Fayette,
„ te , les Mirabeau , & beaucoup d'autres hom-
„ mes de la même espece étoient là , & triom-
„ phoient secrètement de ce que le peuple
„ avoit déposé & mis bas toutes les craintes
„ de l'enfer „. Ensuite , après avoir disserté sur
les révolutions opérées en France & en Bra-
bant , il ajoute : „ que ce n'est pas sans raison
„ qu'il a fait intervenir le loïolisme dans son
„ discours , à cause d'une lettre de Rome du
„ 2 Janvier , qui en annonce quelque chose
„ pour l'avenir. Il y est dit que les jésuites
„ commencent à espérer de reparoitre , que
„ plusieurs princes sentent très-bien que leur
„ institut abondoit en moyens sages & effica-
„ ces pour tenir dans de justes bornes les es-
„ prits pétulans , que la doctrine des philoso-
„ phes du jour ne formoit que des hommes
„ audacieux & turbulens , que la grande partie
„ des leçons publiques manquoit de solidité ,
„ qu'on y répandoit des torrens de sciences ,
„ mais que les candidats qui alloient y puiser ,
„ les atteignoient à peine , qu'ils n'en avoient
„ qu'une légère superficie , dont le produit
„ étoit une ridicule ostentation & beaucoup
„ de babil , qu'on décoroit du nom spécieux
„ de philosophie. Qu'aujourd'hui il y avoit
„ presque plus de philosophes que de payfans ,
„ & que si cette espece d'hommes se propa-
„ geoit davantage , l'autorité se verroit obli-
„ gée à contraindre les philosophes aux travaux
„ de l'agriculture ; car de quoi nous servira
„ toute la philosophie & son babil , si nous
„ n'avons pas de pain ? Que les princes & les

„ grands , qui sont sortis de France , se sont
 „ rejoints à ce qui reste de jésuites leurs an-
 „ ciens amis. Qu'un des plus savans membres
 „ de cette société , est , à ce qu'on dit , en-
 „ voyé près d'une cour puissante , pour y traiter
 „ des affaires de son ordre. Que l'expérience
 „ avoit montré que la méthode d'éducation
 „ des jésuites avoit sur-tout formé des hom-
 „ mes voués à l'obéissance aux loix ecclésiast-
 „ tiques & civiles. Que l'influence des jésuites
 „ dans les cours avoit beaucoup servi à main-
 „ tenir par-tout l'ordre & la décence. Que tout
 „ ce que l'on a écrit contre ces religieux dans
 „ tant de libelles donnés au public , étoit l'ou-
 „ vrage de gens , qu'ils avoient autrefois com-
 „ battus pour le libertinage de leur esprit , &
 „ la corruption de leurs mœurs. De manière
 „ qu'une lueur d'espérance paroît s'élever en
 „ faveur du jésuitisme. „

TREVES (le 14 Février). Le général d'Alton passant par cette ville pour se rendre à Luxembourg , y est tombé dangereusement malade. Il a été administré ce matin publiquement. Les médecins n'ont aucun espoir de lui sauver la vie.

P A Y S - B A S.

BRUXELLES (le 20 Février). Le voile qui a couvert jusqu'ici les opérations politiques des états-généraux des provinces Belges-unies , ne tardera pas sans doute à être levé. On peut juger du terme où ces négociations sont parvenues , par l'extrait suivant , qui circule imprimé , depuis quatre jours , dans cette ville. Extrait d'une lettre écrite par M. van Leempoel , chargé d'affaires à la Haye , à M. le baron d'Hove.

Je suis autorisé , monsieur , à vous assurer , de même qu'à tous ceux qui peuvent s'y in-

téresser, „ qu'aucune des trois cours alliées
 „ n'a la moindre idée de nous gouverner, de
 „ nous dicter la loi, ni de nous gêner le
 „ moins du monde; que jamais non plus elles
 „ n'exigeront le moindre sacrifice de notre
 „ part, mais que, pour ce moment-ci seule-
 „ ment, leur propre fureté ne leur permet pas
 „ de souffrir que notre constitution actuelle,
 „ celle qui a fait l'objet de toutes nos récla-
 „ mations, & qui est le titre de notre insur-
 „ rection, fût altérée par qui que ce soit. „
*C'est avec bien du plaisir que je m'acquitte
 de cette commission, & j'espere qu'il me sera
 permis de vous annoncer successivement des nou-
 velles de plus en plus satisfaisantes.*

Je suis &c.

Tandis que les états-généraux & ceux de Bra-
 bant s'occupent avec autant d'ardeur que d'u-
 nimité des objets de la félicité publique, ils
 ont le désagrément de voir le parti françois, car
 il en est un du moins à Bruxelles (a), vouloir
 introduire parmi nous l'anarchie d'une assem-
 blée-nationale. A cet effet des écrivains soudoyés
 ne cessent d'exalter les opérations de l'assemblée
 de Paris; mais les coups que cette assemblée ne
 cesse de porter à toutes les propriétés, & sur-
 tout à la Religion catholique, font pour les
 bons & chrétiens Belges un excellent préserva-
 tif contre la séduction. Il est heureux que les
 émissaires ne cachent pas mieux leur dessein, &
 mettent le peuple dans l'impossibilité d'être
 trompé. Dans le *mémoire* d'une prétendue fo-

(a) Ce parti est en même tems autrichien, & par
 la division qu'il espere d'effectuer, croit préparer à
 l'empereur une facile invasion dans ces provinces.
 Voyez le dern. Journ. p. 325.

ciété patriotique, il est déjà jetté un dévouement sur les biens du clergé, en cas que l'état ait quelque dette, puisqu'on y fait l'apologie de l'assemblée de France qui obérée d'une dette immense a voulu rétablir son crédit. — Dans une formule de serment proposé aux volontaires, il est dit que *la Religion catholique est la vraie Religion DU PAYS*, comme si la vérité de la Religion dépendoit des pays. Heureusement les volontaires, la plupart au moins s'en sont détiés, & sont mieux encore sur leurs gardes depuis qu'ils ont reçu l'avis suivant.

Adresse à messieurs les volontaires, agrégés aux sermens.

Messieurs,

Encore un moment, & vous faisiez un serment qui vous auroit attiré le blâme de toute la nation, serment d'autant plus dangereux que ceux qui en sont les auteurs, n'étant mandatés ni par la constitution, ni par le peuple, ni par ceux qui exercent le pouvoir souverain en son nom, sont criminels de lèse-nation; d'ailleurs ces hommes dangereux ne cessent de travailler à la destruction de la liberté que nous venons de conquérir avec tant de gloire; ne détruisez point votre ouvrage, suivez l'exemple de tout le peuple en général, c'est-à-dire tous les habitans des villes, villages & hamaux du Brabant, qui tous d'une voix unanime, par un acte volontaire & authentique, ont déclaré que leur intention, est que la religion & la constitution restent & demeurent dans leur entier, qu'ils ne veulent d'autres représentans que les trois ordres de l'état, qu'ils entendent que ce soient eux qui au nom & pour la nation exercent le pouvoir souverain qui appartient à la nation. Voudriez-vous, Messieurs, vous distinguer, vous séparer de toute la nation par un acte qui vous rendroit ridicule & méprisable aux yeux de tous les peuples? Non, Messieurs, vous ferez plus prudents, c'est un ami de la liberté qui vous le dit: vous avez combattu pour votre liberté, vous la maintiendrez par une union parfaite, sans laquelle

nous retomberions dans l'esclavage le plus dur; suivez l'exemple de toute la nation, détestez, comme ils le méritent, ces novateurs soudoyés par le gouvernement Autrichien, qui a déjà prodigué un million & demi pour fomenter la dissension parmi nous.

C'est sur-tout à la campagne que les émissaires de la discorde ont échoué; dans plusieurs villages où ils ont paru pour avoir des signatures, on a sonné le tocsin, & ce n'est pas sans peine qu'ils ont échappé à l'indignation du peuple. On peut juger de son empressement à concourir au maintien de la Religion & de la constitution, par la piece suivante.

Adresse présentée aux Seigneurs des trois états de Brabant, en leur remettant le vœu général du peuple Belgique, pour le maintien de la Religion & de la constitution, dans leur Assemblée du 17 Février 1790, par Mrs. Vanhamme & Desfondes.

„ C'est une maxime incontestable de prudence, que plus la manie des nouveautés politiques agite l'espece humaine en général, plus il est de l'intérêt d'un peuple sage & éclairé de s'en tenir sur l'objet de l'administration publique à ses loix fondamentales, à sa constitution, & à l'ordre que l'usage antique a établi & conservé; sur-tout lorsque ces loix fondamentales, cette constitution, cet ordre constitutionnel ont fait constamment sa félicité. Se départir de ce principe, c'est livrer le gouvernement à la mobilité, & à toute la versatilité du caprice des novateurs; & s'en départir dans le moment, où ce peuple auroit à lutter contre les ennemis du dehors pour soutenir sa liberté, ce ne seroit plus seulement une bavarde grossièrement impolitique, ce seroit un trait de démence digne de compassion,

„ ou l'effet d'une malignité punissable. Voilà
 „ cependant à quoi voudroit vous engager,
 „ Nosseigneurs, un certain parti ligué en cette
 „ ville contre les plus chers intérêts du pays.
 „ Mais la marche incohérente qu'il a tenue,
 „ les mouvemens verfatiles qu'il a faits jus-
 „ qu'ici, les diverses prétentions qui le divi-
 „ sent, ont trop décelé les périls qu'entraî-
 „ nerait inévitablement tout système d'innova-
 „ tion, pour nous faire craindre que leur
 „ adresse n'opere un changement dans vos es-
 „ prits. Toute résolution nouvelle, en vous
 „ rendant infidèles à vos sermens, exposerait
 „ encore la nation entière à paroître aux yeux
 „ de l'univers en contradiction avec elle-mê-
 „ me; puisque si vous défériez à la demande
 „ des novateurs, le peuple Belgique seroit ac-
 „ cusé avec raison d'avoir injustement secoué
 „ le joug d'une domination, qui ne vouloit
 „ guere lui imposer que ce qu'il desireroit au-
 „ jourd'hui lui-même. Au reste, quelles que puis-
 „ sent être les considérations qui pourroient
 „ vous engager à les écouter, Nosseigneurs,
 „ vous nous permettrez de vous déclarer avec
 „ la franchise & le respect qui conviennent à
 „ des citoyens libres, qu'il n'est pas en votre
 „ pouvoir de le faire, & qu'il ne vous ap-
 „ partient point de toucher ni à la constitu-
 „ tion, ni à la forme de la représentation, ni
 „ de disposer de maniere quelconque sur l'A-
 „ dresse des novateurs, au regard des objets
 „ qui concernent le droit public du pays;
 „ puisque la généralité de la nation, & l'on
 „ peut dire même l'universalité des citoyens
 „ qui la composent, réclament & s'y opposent
 „ de la maniere la plus formelle. Il en confte,
 „ Nosseigneurs, par la déclaration ci-jointe *
 „ qui

* C'est
 celle qui
 est à la p.
 351 du
 dern.
 Journ.

„ qui exprime le vœu du peuple Brabançon
 „ sur les objets contestés par les novateurs ;
 „ elle est signée déjà par plus de quatre cens
 „ mille habitans de cette province, & par ceux
 „ même qui sont intéressés au nouveau sys-
 „ tême. Nous nous faisons un devoir de dé-
 „ poser d'abord entre vos mains ces monu-
 „ mens précieux, & nous continuerons à vous
 „ remettre successivement les signatures qui
 „ nous arrivent tous les jours par millier pour
 „ l'appui de la même cause. Nous avons tout
 „ lieu d'espérer que le vœu de tout un peu-
 „ ple engagera les novateurs, lorsqu'il leur
 „ sera connu, à se désister de leurs préten-
 „ tions ; qu'ils ne se couvriront point d'un ri-
 „ dicule dont l'histoire ne fournit point d'exem-
 „ ple, en s'opiniâtrant à vouloir asservir une
 „ grande nation au despotisme de leurs idées
 „ sous prétexte de la garantir d'une aristocra-
 „ tie odieuse, qui n'existe que dans leur ima-
 „ gination ; & que dans le cas contraire vous
 „ prendrez, Nosseigneurs, les mesures que vo-
 „ tre sagesse jugera convenables pour assurer
 „ le repos & la tranquillité publics.

Nous sommes avec le plus profond respect,
 Nosseigneurs,

Vos très-humbles, très-obéissans & très-
 dévoués serviteurs. H. van Hamme, L. Des-
 fondes. — Bruxelles, le 17 Février 1790.

Le 10 de ce mois, M. le duc d'Arenberg
 fut conduit avec toute la pompe, due à son
 rang & à ses sentimens pour la patrie, sur la
 grand'place, où se trouverent tous les agrè-
 gés aux fermens : il y fut proclamé chef des
 fermens ; & on lui présenta le vin-d'honneur.
 On dit cependant que ce seigneur a refusé de

prêter serment aux états. Il est survenu aussi un petit différent, dit-on, entre le duc d'Urfel, président du conseil de guerre, & M. van Eupen secrétaire d'état, à l'occasion d'un officier étranger entré au service des états Belges, que le secrétaire présenta au duc sans l'avoir préalablement entretenu sur cet objet. D'autres attribuent le mécontentement de ce seigneur à des raisons plus générales & tenant à une politique plus grave. Il a remis aux états sa place de président du conseil de guerre, mais il continue d'assister à l'assemblée des états. Un pamphlet répandu à cette occasion a mérité son indignation & son désaveu. Il ne peut également qu'avoir été indigné des platitudes que l'Arétin de Cleves & d'autres folliculaires ont dites à ce sujet au secrétaire d'état. (a)

(a) J'ai vu des gens surpris & presque scandalisés de ce que dans la nouvelle république le secrétaire d'état étoit un ecclésiastique. Graces à l'ignorance & à l'hypocrisie du siècle, ces sortes de surprises n'ont rien d'extraordinaire. Les ministres des Suger, des Ximenès, des Amboise, des Richelieu, des Mazarin, des Fleuri, sont pour les savans du jour des choses aussi cachées que l'histoire des Atlantes & des Argonautes. Et que diroient-ils, si jamais ils venoient à apprendre qu'un roi de Salem étoit en même tems *Sacerdos Dei altissimi*? Mais quel scandale sur-tout, s'ils entendoient le protestant Adiffon exalter le gouvernement du pape, prêtre & souverain, parce que „ *c'est ordinairement un homme de grande vertu, parvenu à la maturité de l'âge, qui a rarement ou vanité ou plaisir à satisfaire aux dépens du peuple, qui n'a ni femme, ni enfans, ni maîtresse!* „.... Et si le nouveau secrétaire d'état a par son zèle & ses lumières immensément contribué à sauver la chose publique, la raison de priver le peuple d'un aide si précieux dans le moment où le salut général n'est pas encore à beaucoup près assis d'une

Gen. 14.

Suppl. au
Voyage de
Miss^{on}.
p. 326.

Aux efforts de tous les bons citoyens pour conserver l'union, & proscrire le danger des nouveautés impolitiques, les prélats de la Belgique ont joint les leurs. Rien de plus touchant ni de plus persuasif que ce que dit à ce sujet le cardinal-archevêque dans son *Mandement de carême*, dont voici les passages les plus intéressans.

„ Rendus à notre troupeau, nous saisissons avec empressement, nos très-chers freres, les approches du saint tems de carême, pour vous faire entendre notre voix, que des entraves mises à la liberté de notre ministère avoient étouffée pendant quelques années. Forcés même dans ces derniers tems par des circonstances, qui vous sont connues, à une triste retraite, nous avons éprouvé au milieu de vous toute l'amertume d'un éloignement; & Dieu sait quelles ont été nos alarmes & nos inquiétudes sur vos dangers & sur votre sort, en réfléchissant sur-tout que dans la situation fâcheuse où nous nous trouvions, nous ne pouvions vous être d'aucune utilité; de sorte que notre unique ressource étoit de lever les mains au ciel, & de conjurer le Dieu des miséricordes d'avoir pitié de ceux qui mettoient en lui toute leur confiance, & de sauver par la vertu de son bras tout-puissant la Religion & l'état. „

„ Nos foibles prieres, soutenues par celles d'un peuple innombrable, que nous savions ras-

maniere ferme & rassurante? . . . Entendrons-nous donc éternellement bourdonner autour de nous ces insectes jaloux du bonheur public, qu'ensifantent pour vexer les pauvres mortels, l'ineptie, l'ambition, l'ingratitude & la scélératesse?

semblé en foule dans toutes les églises de notre diocèse , principalement dans l'auguste temple où se conservent depuis des siècles des hosties miraculeuses , & dans ceux consacrés à Dieu sous l'invocation de sa bienheureuse Mere , ont été exaucées. Le Dieu des armées a étendu sur nous ce bras tout-puissant ; il a été visiblement avec nous en appuyant , par une assistance tout-à-fait particulière , la justice de notre cause , en écartant , par des soins vraiment paternels , les plus affreux malheurs dont nous étions menacés , & en amortissant la rage de ces ennemis furieux , dont la capitale de la Flandre avoit déjà essuyé toute la cruauté. „

„ Or , que ne devons-nous pas , N. T. C. F. , à un Dieu bienfaisant , qui nous a fait ressentir une protection si spéciale , & d'une manière si éclatante , que les impies même frappés d'étonnement , n'ont pu s'empêcher de la reconnoître & de l'avouer ? „

„ Quelle doit être notre reconnaissance pour tant de bienfaits ? Que ne devons-nous pas entreprendre pour conserver à la patrie la foi de nos peres , & cette liberté qu'elle vient de recouvrer au prix du sang de tant de courageux citoyens. „

„ Ah ! N. T. C. F. , un zèle ardent pour la foi (& voici l'objet de cette lettre pastorale) , un zèle ardent pour la foi , une union parfaite & constante avec nos concitoyens , sont les seuls moyens efficaces pour cimenter & assurer à jamais à cette république naissante la Religion catholique , apostolique & romaine , & cette précieuse liberté qui va faire désormais la splendeur , la gloire & le bonheur de la patrie. „

„ Ne rougissons donc pas , dans un siècle où une philosophie orgueilleuse & païenne ose lever

avec arrogance sa tête altière, en répandant malignement un ridicule dangereux sur la vraie croyance, ne rougissons pas de professer hautement cette Religion sainte, dans le sein de laquelle nous avons eu l'incomparable bonheur de naître. Ne bornons pas comme certains prétendus sages de ce monde, tout notre culte à rendre des hommages à l'Être-Suprême, que la nature même annonce, & dont l'existence ne fut jamais méconnue que par des insensés ou des monstres; mais reconnoissons de plus, & adorons, avec les sentimens d'un amour tendre & d'un respect profond, un Dieu en trois personnes, dont le mystère ineffable renferme tout ce qu'il y a de grand, d'admirable & de saint dans la Religion chrétienne..... „

„ Joignons en outre à notre ferveur dans la foi, l'union la plus parfaite & la plus constante avec nos concitoyens; souvenons-nous que la tranquillité publique, le bonheur de la patrie, la prospérité & la gloire de ces belles provinces dépendent essentiellement de cette union heureuse, qui, de tous les citoyens, doit former pour ainsi dire une seule ame, un seul esprit, un seul cœur entièrement dévoués à la cause commune, dépouillés de tout intérêt particulier, & disposés à tout sacrifier au bien-être de la nation entière, qui sera toujours heureuse & invincible, aussi long tems que ses membres resteront sincèrement & parfaitement unis entr'eux, & dont la perte seroit immanquable, si jamais la jalousie, la méfiance & la dissension, s'emparant malheureusement de vos esprits, parvenoient à en troubler ou rompre la concorde & la paix. C'est pourquoi n'écoutez point, N. T. C. F., nous vous en conjurons, n'écoutez point les conseils pernicious de ces gens turbulens & insidieux,

qui, sous l'apparence de vouloir soutenir vos droits sur une souveraineté que vous ne pourriez jamais exercer par vous-mêmes, ne cherchent qu'à semer la discorde; & qui ne vous inspirent une injuste méfiance à l'égard des peres de la patrie, que pour amener, par des changemens & des nouveautés aussi impraticables que dangereuses, une confusion générale dans les affaires publiques, confusion dont nos ennemis communs ne manqueroient pas de se prévaloir pour replonger la Religion & l'état dans de nouveaux malheurs. „

„ Non, non, ne craignez point que ceux qui, depuis des siècles, ont été les représentans nés du peuple, & qui vous ont donné souvent au dépens même de leur liberté, des preuves incontestables de leur dévouement parfait à vos intérêts, veuillent jamais s'approprier privativement & à votre préjudice les droits de la souveraineté; mais soyez entièrement persuadés qu'en l'exerçant en votre nom & se chargeant de tout ce qu'elle a de pénible & de laborieux, ils ne perdront dans aucun tems de vue la conservation & l'accroissement de la Religion de nos peres, vos avantages, votre prospérité & la félicité publique; ce sera là toujours leur principal soin & le but de leurs opérations, & non pas le vain étalage d'une autorité, dont ils connoissent trop bien les devoirs & les charges pour pouvoir en être éblouis au point d'en abuser. „

„ Ils viennent de vous en donner les assurances les plus positives dans l'acte solennel, par lequel, en renouvelant publiquement à la face du peuple assemblé, la profession de la foi catholique & le serment de maintenir la constitution, ils se lient de nouveau à la nation

par des liens sacrés & indissolubles, qui étant pour vous le gage le plus sûr de leur fidélité inviolable, & de leurs soins infatigables, dignes des pères de la patrie, méritent aussi de votre part une confiance entière, & une docilité digne des membres & des enfans de cette même patrie. „

„ Regardez donc, j'ose le dire, comme les ennemis de la Religion & de l'état tous ceux qui, par des raisonnemens aussi frivoles que subtils, qui se ressentent de la philosophie de ce siècle, voudroient troubler un bonheur dont nous sommes à la veille de jouir, qui ne peut être que l'effet de cette union desirable, & de cette paix qui doit faire dans ce moment l'objet des vœux les plus ardens de tout bon citoyen. „

Les autres évêques de la Belgique ont également répandu l'instruction parmi les peuples, pour les prémunir contre l'anarchie & les désordres qu'on tâche de faire naître parmi eux. L'évêque de Bruges n'a pas oublié cette matière dans un *Mandement* très-étendu & profondément raisonné, qui a été aussi-tôt traduit en françois.

— A l'instruction & l'exhortation on joint les prières publiques. Persuadés que les bonnes choses ne se maintiennent que par les moyens qui les ont fait naître, & que celui qui a bâti la cité doit aussi la conserver (a), les Belges, les Brabançons sur-tout, continuent de donner les plus grandes marques de piété & de confiance en celui qu'ils regardent avec raison comme leur vrai & leur seul libérateur, & qui étant le Dieu

*Non est
dissensionis
Deus, sed
pacis.*

I. Cor. 14.

(a) *Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra vigilat qui custodit eam. Psal. 126.*

le champ où, graces à sa providence, on voit pousser tant de bon grain (a). Peut-être l'inquiétude que les ennemis domestiques, ligüés avec les ennemis du dehors, inspirent aux bons citoyens, est-elle un bien réel, dont il résultera les plus grands avantages. Il est douteux qu'une parfaite tranquillité, dans cette première époque de la liberté, eût produit de bons effets. La sécurité eût inspiré l'incurie, l'insouciance, le relâchement. L'effet des tracasseries & des persécutions, est la vigilance, l'activité, le courage, la persévérance. Il est douloureux sans doute de voir une horde de philosophes, qui se sont tenus bien passifs & bien cois dans le tems des malheurs publics, qui les ont applaudis peut-être & attifés, élever tout-à-coup la tête, pour profiter des travaux & du sang de leurs concitoyens, & leur en enlever le prix. Mais tel est l'ordre naturel des choses; telle est l'économique dispensation des biens & des maux que le grand maître du champ répartit à ses plus laborieux cultivateurs: à peine l'ouvrage est-il achevé, que des ennemis de tout genre s'en disputent la propriété:

Virg. l. 1.
Georg.

Improbus anser
Strymonique grues, & amaris intuba fibris
Officiunt. . . .
Ille malum virus serpentibus addidit atris
Prædariusque lupos jussit. . . .
Nec torpente gravi passus sua regna veterno.

ANVERS (le 13 Février). Dans la nuit du 30 au 31 Janvier, nous vîmes arriver de Bruxelles une estafette, qui entra dans la citadelle:

(a) *Nonne bonum semen seminasti in agro tuo? Quare ergo habet zizania? Inimicus homo hoc fecit.* Matth. 13.

sa venue ne laissa plus de doute, qu'il n'eût été ouvert une négociation avec le nouveau gouvernement pour la reddition du château. Effectivement, la capitulation a été signée jeudi, 4 de ce mois, à 11 heures du soir. Le colonel de Hayden, commandant de la forteresse, est convenu avec les états de Brabant, „ que le 29 Mars prochain, la garnison (qu'on „ dit être composée de 1100 hommes) en „ sortira avec les honneurs de la guerre, tam- „ bour battant, drapeau déployé, par l'une „ des portes, tandis que les troupes Belges „ y entreront par l'autre & en prendront pos- „ session sur le champ; que parvenus hors la „ porte les impériaux mettront bas les armes; „ qu'on leur donnera 4 semaines de solde pour „ les frais de leur voyage; que les officiers „ pourront se rendre par-tout où ils le juge- „ ront à propos; que les partisans de la cause „ Autrichienne, qui se sont retirés au château, „ seront livrés aux commissaires des états; que „ toutes les armes, munitions, & provisions, „ qui se trouveront dans la citadelle, devront „ y rester. „

De toutes les villes où les factieux ont cherché à grossir leur parti, il n'en est pas où ils aient moins réussi que dans la nôtre. Nous avons quelques bonnes maximes auxquelles nous tenons comme à des règles sûres. Telles sont les suivantes :

Un sien vaut, ce dit-on, mieux que deux tu auras. La Font.
L'un est sûr, l'autre ne l'est pas.

Moineau en main vaut mieux que grue qui vole. D. Quich.

On mande de Louvain que l'Université se re-peuple à vue d'œil, que les écoliers y accourent de toute part avec une confiance digne de la

science, des vertus, & de l'orthodoxie éprouvée des professeurs. M. van Gobbelschroy a été nommé régent du college du Lis, où il avoit rempli la place de sous-régent pendant 17 années. M. Fortune a aussi été nommé président du college de Standonck, & M. van den Elskén de celui des Trois langues. M. l'avocat Lints a été nommé secrétaire de l'Université.

GAND (le 18 Janvier). Les seigneurs états souverains de Flandre ont résolu, d'après une lettre qu'ils ont reçue du département général de guerre de Bruxelles, de reconnoître le vicomte de Dam, ci-devant colonel au régiment de Wurtemberg, pour général-major & commandant en chef, provisionnellement, des troupes en Flandre, en lui procurant toute assistance pour bien les organiser & enrégimenter. On a envoyé ensuite, une copie authentique de la dite lettre aux états de West-Flandre.

Son exc. le général van der Mersch ayant demandé un renfort de troupes à la chancellerie de guerre à Bruxelles, pour s'emparer des postes avancés, & renforcer les colonnes & la grande armée, la province de Flandre fournira seule les troupes suivantes, dont le départ est fixé aux jours marqués ci-dessous.

Bruges, 690 hommes qui sont partis le 12; Gand, 960 h. qui partent aujourd'hui; Bruges, 490 h. qui partiront le 20; Audenarde, 330 h. qui partiront le 20, avec 2 pieces de canon; Gand, 490 h. qui partiront le 23; Grammont, 360 h. qui partiront le 23; Courtrai, 390 h. qui partiront le 23, avec 2 pieces de canon; Alost, 380 h. qui partiront le 24; Ypres, 630 h. qui partiront le 28; Menin, 290 h. qui partiront le 28 : en tout 5010 hommes.

Dans 10 à 12 jours, ces mêmes villes feront partir encore environ 2500 hommes, qui n'attendent que les habillemens.

CAMBRAI (le 15 Février). Quoique nous soyons bien assurés de la vigueur avec laquelle nos députés ont protesté contre les décrets anti-chrétiens & anti-constitutionnels de l'assemblée nationale, nous n'osons, vule despotisme de l'anarchie & de la plus fanatique démocratie, attendre quelque fruit de ces protestations, à moins qu'elles ne soient secondées de quelques événemens imprévus.

Notre archevêque, dans le Mandement pour le carême, qui vient d'être publié, a très-bien exprimé les besoins divers de ses diocésains dont les uns sont Belges-François, les autres Belges jadis Autrichiens. „ Parmi vous, les uns ont à
 „ conjurer le Tout-Puissant de réunir par la con-
 „ corde les intérêts & les cœurs, de faire naître l'ordre & la prospérité des malheurs de
 „ l'anarchie, comme il a tiré du sein du chaos
 „ l'harmonie de l'univers : les autres ont à lui
 „ demander, non des victoires qui sont les
 „ dons d'un Dieu irrité, mais la sagesse & la
 „ fermeté dans les conseils, mais cette vertu
 „ publique qui fonde la puissance sur la base
 „ immuable des mœurs & des loix. Que les vœux
 „ de tous conspirent auprès du Seigneur, pour
 „ qu'il éloigne à jamais de vos contrées, l'esprit de système & d'irréligion qui sera toujours le plus dangereux fléau des peuples,
 „ pour qu'il daigne maintenir dans tout son
 „ éclat, une illustre & ancienne *portion de l'héritage* de Jesus-Christ. „

Il est incroyable combien la clique philosophique de Paris a fait passer d'émisaires aux Pays-Bas pour y prêcher l'évangile de Jean-Jacques, & faire illusion à ce bon peuple sur les succès qu'elle a eus en France. Nous en avons vu passer ici des essaims. Il y a quelques

*Oratores
 novi, stultii,
 adolescentuli.* —
 15 Janv. ,
 p. 133.

jours que cinq oratrices, envoyées pour la même mission, se sont vantées imprudemment pendant la route, d'endoctriner le Brabant avant deux mois; mais les nouvelles que nous recevons de ce pays, nous font croire qu'elles se sont trompées dans leur calcul. L'extravagante invention du serment civique, suggérée par Mirabeau & consors, pourroit bien devenir fatale au parti philosophique; leur apologiste juré de Herve s'épuise en artifices pour en cacher les fâcheux résultats; mais il n'en est pas moins certain que les murmures se font entendre par toute la France, d'une manière à faire craindre une explosion générale. Le Querci, le Rouergue, le Périgord, les haut & bas-Limousin, la basse-Bretagne, l'Artois, le Cambésis, toute la Flandre française &c. &c. lèvent le masque ouvertement, & commencent à donner un exemple de fermeté qu'un grand nombre d'autres provinces vont suivre de près.

LUXEMBOURG (le 18 Février). Le 12 de ce mois, il a été publié une *Déclaration* du comte de Cobenzl, commissaire-plénipotentiaire de l'empereur, qui révoque généralement tous les édits contraires à la Religion chrétienne & catholique, aux droits de l'homme & du citoyen, aux loix constitutionnelles & privilèges de cette province. Tous les édits y sont spécifiés, & successivement pros crits. Les bons citoyens ont été surpris & affligés de n'y pas trouver l'anéantissement des *Ecoles Normales*, ce grand moyen d'hébéter & de corrompre la jeunesse (a);

(a) Diverses réflexions sur ce premier *séminaire-général*, destiné à préparer les esprits au second, 15 Nov. 1789, p. 417. — Autres observ. sur le mécanisme & despotisme de cette forme d'instruction, 15 Juin 1789, p. 265. — 15 Fév. 1790, p. 341.

mais cet empirisme ayant été introduit furtivement , & fans édit préalable pour ne pas alarmer les parens chrétiens , il n'a pu être fait mention de l'édit qui les instituoit. Cependant les lettres de Hongrie annonçant que l'empereur a aboli dans ce royaume toutes les innovations destructives du bonheur public , excepté les *Ecoles Normales* , les catéchismes royaux , & autres affaires de cette nature , on craint qu'on ne veuille également réserver ici ce moyen de préparer la génération naissante aux principes & aux idées qui ont tant révolté les peres.

F R A N C E.

PARIS (le 23 Février). Le discours du roi à l'assemblée-nationale , dont nous avons rapporté quelques passages , a fait une impression profonde par le tableau trop fidele qu'il présente du tragique état de ce grand royaume. Un des endroits qu'on aime à se répéter , fans trop d'espoir néanmoins de le voir réaliser , est le suivant. „ En achevant votre ouvrage , vous „ vous occuperez surement avec sagesse & avec „ candeur de l'affermissement du pouvoir exécutif ; cette condition , fans laquelle il ne „ fauroit exister aucun ordre durable au-dedans „ ni aucune considération au-dehors. Nulle „ défiance ne peut raisonnablement vous res- „ ter : ainsi il est de votre devoir , comme ci- „ toyens & comme fideles représentans de la „ nation , d'assurer au bien de l'état & à la „ liberté publique cette stabilité , qui ne peut „ dériver que d'une autorité active & tuté- „ laire. Vous aurez surement présent à l'esprit „ que , fans une telle autorité , toutes les par- „ ties de votre système de constitution resté- „ roient à la fois sans lien & sans correspon-

„ dance : & , en vous occupant de la liberté
 „ que vous aimez & que j'aime aussi , vous
 „ ne perdrez pas de vue , que le désordre en
 „ administration , en amenant la confusion des
 „ pouvoirs , dégénère souvent , par d'aveugles
 „ violences , dans la plus dangereuse & la plus
 „ alarmante de toutes les tyrannies. „ (a)

Une des grandes opérations que l'assemblée nationale ait faites depuis cette époque , est l'abolition totale & générale de tous les ordres religieux ; de ces antiques & respectables institutions , sanctionnées par les conseils évangéliques , c'est-à-dire par la doctrine expresse de Jésus-Christ ; encouragées par l'Eglise catholique depuis sa naissance jusqu'à la fin de ce siècle de subversion , reçues & autorisées en France depuis Clovis jusqu'à Louis XVI ; d'où sont sortis dans tous les siècles des hommes sans nombre illustres par la science & la vertu , dont les services ont été chers à l'Eglise & à l'état , depuis le vieux Antoine , solitaire d'Egypte , qui jouissoit de la confiance & du respect de Constantin le grand , jusqu'aux savans & vertueux cénobites qui en 1790 périrent sous les coups d'une tourbe ignare & impie (b). En vain l'évêque de Nancy , l'évêque de Cler-

(a) La tyrannie démocratique que M. Burke dans les débats de la chambre des communes Britanniques du 9 Février , a dit prévaloir aujourd'hui en France : tyrannie , a-t-il ajouté , plus violente , plus arbitraire que le brillant despotisme de Louis XIV. ; tyrannie enfin que M. Fox , quoique jugeant plus modérément de la révolution Française , a avoué être pire que la forme monarchique la plus absolue ou que la plus dure oligarchie.

(b) C'est l'expression du célèbre & éloquent orateur dont nous venons de parler , & du discours duquel nous donnerons un extrait l'ordinaire prochain.

mont, l'abbé Maury, des nobles & autres députés, ont représenté l'injustice & le scandale d'une telle décision. Un M. Garat s'est écrié que la vie religieuse, *étoit incompatible avec les droits de l'homme*; & prétendit néanmoins que la Religion catholique, qui a toujours autorisé & fonctionné une institution contraire *aux droits de l'homme*, étoit la véritable Religion, celle qu'il professoit & qui étoit la Religion de la France. Logique qui n'a rien d'étonnant pour quiconque connoît celle qui domine dans l'assemblée nationale. Aussi celle de M. Garat a-t-elle été adoptée, & le *harc* sur les religieux définitivement prononcé. On verra donc la rapacité & le sacrilège dominer dans ces antiques retraites de la piété; des individus épars, isolés, désormais inutiles & ennuyés, traîner une existence déplacée & morte au monde, dans le sein même du monde qui les haïra & méprisera, parce qu'il a été un tems où ils le méprisoient eux-mêmes.

*Gens antiqua ruit, multos celebrata per annos ;
Plurima perque vias sternuntur inertia passim
Corpora, perque domos & religiosa deorum
Limina.*

Il est vrai qu'on promet de laisser végéter dans quelques maisons, conservées par grace, les individus qui ne voudront point profiter de la dispense des vœux accordée par l'assemblée; & de ne pas chasser les religieuses de leurs maisons; mais l'on comprend dans quel état seront des gens frappés de mort, couverts de l'anathème national, & qui ne vivront plus que des charités d'une cohue devenue *propriétaire de tous les biens ecclésiastiques*, & qui se dispose à faire banqueroute au nom de l'état. (a)

(a) Parmi les discours qui ont paru faire rougir

Tandis que l'assemblée-nationale profcrit les religieux, appelle & invite les juifs, en attendant que les comédiens soient également favorisés de son honorable accueil, elle a le désagrément d'apprendre que son décret en faveur de la gent Hébraïque, n'est pas respecté. Il y a eu beaucoup de tapage à Bordeaux. Les jeunes gens rassemblés à la comédie ont crié *à bas les juifs*; & ceux-ci ont pris le modeste parti de fortir d'abord. Le lendemain il y a eu beaucoup de mouvement, & l'on ne fait trop comment cela se terminera.

Une autre difficulté, c'est la prétention des bourreaux qui prétendent aussi être remis en gloire & honneur, comme jouissant des *droits de l'homme*. Voici ce qu'on lit mot pour mot dans le *Journal général de France*, p. 156. „ On „ nous apprend qu'il se fait, au sein de la „ ville de Rouen, les menées les plus vives „ pour conduire l'exécuteur des hautes œu- „ vres

une partie de l'assemblée qui ne rougit plus de rien, on a remarqué celui de M. Cayla, supérieur de l'ordre de Saint-Lazare. „ Quand les sauvages de „ la Louisiane veulent manger du fruit, ils coupent „ l'arbre au pied, & cueillent le fruit. Voulez-vous „ imiter ces sauvages, MM., a demandé M. Cayla, „ & renverserez-vous les ordres religieux pour re- „ cueillir leurs fortunes „? M. Cayla a persuadé tous ceux qui l'ont écouté avec attention, que les artisans sans travail, les ateliers déserts, les pauvres sans secours réclameront contre cette destruction générale. Il a prouvé que si l'on fait fortir les moines de leurs cloîtres, dans la pénurie actuelle des finances, il ne restera aucun moyen de les faire vivre, & à ce sujet, il lui est échappé des paroles pleines du feu de la vérité, qui ont fait baisser les yeux à quelques démocrates fanatiques.

„ vres à quelque place dans la municipalité . . .
 „ Nous ne dissimulerons point que quand M. le
 „ comte de Clermont-Tonnerre demanda à l'as-
 „ semblée-nationale l'état civil, ensemble pour
 „ les comédiens, les juifs & les exécuteurs,
 „ nous avons pressenti cet abus. On voit à
 „ quoi peut conduire une indiscretion, & qu'il
 „ faut, pour écarter les troubles, mettre des
 „ bornes, même aux meilleures intentions. „

Le 17 M. de Cazalès a paru à la tribune
 pour montrer que pour le salut de la France
 il falloit dissoudre l'assemblée & en convoquer
 une autre. Il eut bien de la peine à se faire
 entendre, & essuya long-tems *les hurlemens de*
la rage. „ Mon opinion, dit-il, est que les
 „ motifs les plus puissans nous font une loi de
 „ nous dissoudre bientôt nous-mêmes; & de
 „ nous faire remplacer par de nouveaux dé-
 „ légués de la nation, que la nation chargera
 „ d'un pouvoir spécial, pour reviser notre ou-
 „ vrage, pour l'approuver ou pour le modi-
 „ fier. Voici les motifs sur lesquels je me fonde.
 „ Sans vouloir prononcer ici, si nous avons
 „ bien ou mal fait, il est certain que dans la
 „ constitution que nous avons décrétée, nous
 „ avons dépassé les pouvoirs qui nous avoient
 „ été donnés par la nation. — Mon second
 „ motif, c'est d'ôter aux provinces les doutes
 „ qui peuvent leur rester encore sur la liberté
 „ de l'assemblée-nationale & du roi dans leur
 „ séjour dans la capitale. — Un troisième
 „ motif pour appeller une nouvelle législature,
 „ c'est que les membres de celle-ci, envoyés
 „ avec des mandats opposés par des hommes
 „ qui avoient des intérêts différens, aigris les
 „ uns contre les autres dans les longs com-
 „ bats que se sont livrés leurs préjugés ou leurs

„ opinions, doivent se reconnoître incapables
 „ de travailler de concert au perfectionnement
 „ d'une constitution élevée au milieu de tant
 „ d'orages „ La conclusion, de M. de Cazalès étoit 1°. que les départemens, aussi-tôt qu'ils seroient établis, eussent à procéder aux élections des députés d'une nouvelle législature ; 2°. Qu'aucun des députés de la législature actuelle ne pût être élu pour la législature suivante ; 3°. Qu'aucune législature ne tint à l'avenir ses séances dans Paris, mais dans quelque petite ville, à la distance de 30 ou de 20 lieues au moins de la capitale. M. de Montlosier a entrepris de soutenir ce projet de décret de M. de Cazalès ; mais après des cris affreux, l'on a décidé qu'il n'y avoit lieu à délibérer.

Le 19, à onze heures du matin, on a lu à M. de Favras le jugement qui le condamne à la mort ; 15 voix étoient pour l'absoudre, & 16 pour la condamnation. Il a interrompu plusieurs fois la lecture de son arrêt en protestant de son innocence. Après cette lecture, M. Quatremere lui a dit. „ Votre vie est un
 „ sacrifice que vous devez à la tranquillité &
 „ à la sûreté publiques : je n'ai d'autres consolations à vous donner que celles que vous
 „ offre la religion ; je vous invite à en profiter „. Le condamné a répondu : „ Mes
 „ plus grandes consolations sont celles que me
 „ donne mon innocence. Je suis la victime de
 „ la calomnie de deux scélérats. Je demande
 „ pour confesseur M. le curé de St.-Paul „. A trois heures il a été conduit au parvis de Notre-Dame, pour faire amende honorable ; il est descendu du tombereau avec beaucoup de fermeté, & prenant des mains du greffier son

arrêt imprimé , il a dit : „ Ecoutez , peuple ,
 „ écoutez ce que je vais vous lire. Les mo-
 „ tifs de ce jugement sont de toute fausseté ;
 „ je suis innocent comme il est vrai que je
 „ vais paroître devant Dieu , & je ne fais
 „ qu'obéir à la justice des hommes „ Il a de-
 mandé à être conduit à l'hôtel de-ville pour y
 découvrir des secrets importans. Là , il a en-
 core protesté de son innocence ; il a juré que
 tout ce qu'il avoit fait , n'étoit que pour parer
 aux dangers auxquels la famille royale se trou-
 voit exposée. Il a parlé d'un grand seigneur
 d'une maison qui marche après celle de nos
 princes & attaché à la cour par état , qui , lui
 témoignant des inquiétudes sur la situation de
 la famille royale , lui avoit remis un rouleau
 de cent louis , pour l'engager à prendre des ren-
 seignemens sur les troubles du faubourg St.-An-
 toine. Il a refusé de nommer ce grand seigneur ,
 ainsi que deux autres personnes qu'il a indi-
 quées dans ce testament de mort. Il s'est en-
 suite très-longuement étendu sur toutes ses dé-
 marches , sur tous ses projets qui ne tendoient ,
 a-t-il dit , qu'à sauver le roi. „ Mais , puis-
 „ qu'il faut une victime , je préfère qu'elle
 „ soit tombée sur moi plutôt que sur tout au-
 „ tre , & je suis prêt de me rendre à l'échaf-
 „ faut où la justice m'a condamné , afin d'y
 „ expier des crimes que je n'ai pas commis ,
 „ mais dont le peuple me croit coupable „
 On prétend que si le peuple de Paris avoit vu
 échapper cette victime , après avoir manqué
 M. de Bezenval , la garde nationale auroit re-
 fusé de servir (a). Avant d'aller au supplice ,

(a) Voici ce qu'on lit dans une feuille de Paris
 intitulée *Le Modérateur* , n. 51. 20 Février. „ Après

M. de Favras a tiré de sa poche 20 louis & quelque monnoie, qu'il a donnés au curé de St.-Paul pour remettre à sa femme qui est encore à l'abbaye. Il a été exécuté à huit heures. Après sa mort, sa famille a réclamé son corps, qui a été inhumé sur le champ, paroisse St.-Jean-en-Greve.

M. Foucault, d'après des instructions qu'il a reçues, a tracé à l'assemblée-nationale l'histoire des soulèvemens qui ont lieu dans les

„ la confrontation, on amena à l'audience M. de Fa-
 „ vras qui prononça un discours touchant, & finit
 „ par demander un sursis de huit jours pour faire
 „ entendre une famille entiere qui devoit déposer
 „ à sa décharge. Il demanda & obtint la permission
 „ d'écrire une lettre : cette lettre, qu'il écrivoit à
 „ ces témoins, il la dicta tout haut; mais les juges
 „ délibérèrent qu'elle ne seroit pas envoyée. Quand
 „ il fut retiré, M. Thilorier plaida, mais d'une ma-
 „ niere si entortillée, qu'il ne fit aucune sensation.
 „ Le baron de Corméré, propre frere de l'accusé,
 „ voulut parler ensuite : le public l'interrompit; &
 „ les juges furent aux opinions, où ils resterent
 „ depuis six heures jusqu'à minuit moins un quart.
 „ M. Talon lut ensuite sa sentence, & l'air triste
 „ & abattu de ce magistrat, & généralement de
 „ tous les conseillers, offrit un contraste touchant
 „ avec la joie, les *bravo* & les transports des affic-
 „ tans qui battoient des mains en entendant pro-
 „ noncer un arrêt de mort. — Hier le patient,
 „ portant une torche allumée avec écriteau devant
 „ & derriere, où l'on lisoit ces mots : *conspirateur*
 „ *contre l'état*, a fait amende honorable devant la
 „ cathédrale : conduit de-là à la ville, à quatre
 „ heures moins un quart, il y est resté jusqu'à huit
 „ heures : depuis six, les cris du peuple, qui de-
 „ mandoit sa victime, faisoient retentir ces mots :
 „ *Favras! Favras!* Il a paru enfin; il a marché
 „ au supplice avec fermeté; & des battemens de
 „ mains, des *bis* adressés à l'exécuteur, ont accom-
 „ pagné les derniers soupirs du condamné. „

provinces méridionales & de leurs causes. Il croit que le premier mouvement est parti du Quercy ; qu'il s'est étendu de paroisses en paroisses, celles qui étoient déjà soulevées menaçant celles qui ne les imiteroient pas. L'objet, suivant M. Foucault, est l'anéantissement de tous les droits seigneuriaux : le mot de ralliement, *planter le mai, éclairer les châteaux*. M. Foucault pense, que ce qui rend le peuple si aisé à émouvoir, c'est son ignorance du véritable esprit des décrets de l'assemblée nationale. Il faut donc, ajoutoit-il, éclairer le peuple pour le faire rentrer dans l'obéissance aux loix : un moment après, M. Foucault a déclaré qu'il regarderoit comme le plus grand de tous les malheurs que tous les payfans *fussent lire & écrire*, M. Foucault a soutenu son opinion, par l'observation très-vraie que les payfans qui savent quelque chose trompent souvent ceux qui ne savent rien : & qu'ils sont eux-mêmes plutôt trompés par le premier aventurier, que ceux qui ont le bon esprit de ne pas vouloir être plus savans que leur état & leurs besoins ne l'exigent.

Une patrouille, composée de chasseurs & de cavaliers de maréchaussée, parcourant la forêt de Rambouillet, en conséquence des réquisitions du corps municipal pour la sûreté publique & la conservation des possessions du roi, a rencontré le 31 Janvier dernier, une troupe de brigands dans la forêt ; il en a été arrêté cinq ; les autres, au nombre de douze, ont fait sur les chasseurs une décharge à balles, lingots & chevrotines ; deux chasseurs ont été grièvement blessés, un des chevaux l'a été aussi ; trois chasseurs ont eu leurs manteaux criblés.

— Les officiers de la garnison de Metz ont

fait une entière scission avec les bourgeois ; ils ont formé un club particulier ; ils ont quitté les auberges & les hôtels pour se retirer dans les casernes , où des soldats leur préparent des alimens ; la salle de la comédie y a été incendiée , ainsi que la douane , & les esprits y paroissent fort incertains sur le parti qu'ils auroient à prendre dans la perplexité , où la ville se trouve. — A Mont-Didier , en Picardie ; dans la province de Bretagne ; à Beziers , en Languedoc , il y a de nouveaux troubles , graces aux intrigues des ennemis de la liberté publique , graces à leur existence oisive , qui est le fléau de notre société , graces à leur perfidie , à leur malice , à leur coupable égoïsme & sur-tout au desir homicide qu'ils avoient de voir le peuple continuellement malheureux. Si nous tournons nos regards vers la ville de Lyon , nous voyons des volontaires , qui veulent différer de leurs freres par les couleurs de leur uniforme ; faire le service quand il leur plaît , & laisser les obligations à leurs bons compatriotes : ceux-ci s'en formalisent ; ils refusent le corps-de-garde du change , aux volontaires qui desirent de relever , ne voulant reconnoître pour citoyens armés que ceux qui portent l'uniforme civique ; les volontaires courent à l'hôtel de ville. Le vice-commandant , M. Imbert donne des ordres , dit-on , mal interprétés ; on revient au change , & les citoyens tirent les uns sur les autres ; ont dit que 60 mille hommes sont actuellement sous les armes , & que si le vice-commandant n'avoit pas eu l'art de se sauver , il auroit été lanterné.

Jedi 17 , vers les deux heures après midi , deux charretiers , après avoir fait arrêter proche les petits bâtimens qui sont sur la grande

place de la porte S. Antoine à gauche, deux voitures couvertes de toiles, entrent dans un cabaret voisin; pendant ce tems, des enfans s'amusaient à soulever les toiles; quelques personnes s'arrêtent, & l'on découvre que les voitures sont chargées de piquets de tentes propres à dresser un camp. La foule s'amasse, se presse; les charrettes sont découvertes, & l'on ne doute plus que ces piquets, qui paroissent sortir de Paris, ne soient destinés à quelque trahison. Une femme monte sur une des voitures, & s'écrie : *c'est un tour des aristocrates; il faut brûler ça !* Les soldats citoyens du corps-de-garde qui est en face forcent, veulent contenir la multitude : elle n'écoute rien; une mèche est allumée; les voitures sont déchargées, on amoncele les grands piquets à tente, les petits piquets pour attacher les chevaux, des baquets pour les faire boire, & une quarantaine de petits barils à poudre, vuides, mais tout neufs. Le tout est consumé sur la grande place. On a brûlé de même trois autres chariots chargés des mêmes effets, dont deux ont été trouvés dans la rue sainte-Marguerite, & l'autre dans celle Charonne. Non content de ces prises, le peuple s'est transporté dans les magasins du sieur Coignard, rue de Charenton, en face des Quinze-vingts, & dans les caves, rue de Lape, où il a trouvé encore une quantité considérable de ces piquets, ferrés en pointe par le bas, & garnis par le haut d'un fort anneau. Bientôt le foyer s'élève à une hauteur considérable, & le peuple l'entoure, ivre de joie. M. Manuel, administrateur de la municipalité, a annoncé que ces objets appartenoient aux entrepreneurs & directeurs de l'habillement des troupes du roi, auxquels la municipalité

avoit accordé la permission de les transporter de Paris à S. Denis & à Choisy ; qu'ainsi le peuple a été égaré par son zele. C'est pendant le tems que le conducteur a fait viser sa permission , que les bagages ont été arrachés des voitures & brûlés.

Lettre inférée dans le *Journal général de France*,
n. 44.

Paris, 11 Février 1790.

„ Il est donc vrai, monsieur, que les ravages, les attentats dénoncés au public par vos n^o. 34, 40 & 42, se renouvellent, ou pour mieux dire, n'ont pas été interrompus ? L'incendie, le pillage & les massacres, tel est le spectacle que donne à toute l'Europe un peuple civilisé depuis tant de siècles, un peuple chez qui l'Europe entière venoit puiser des leçons d'urbanité & de politesse. Il se permet aujourd'hui ce que ne se permirent jamais les anciens Iroquois & les anciens Cannibales : ils respectoient les droits & la vie de leurs freres. „

„ Par des mots grecs & hébraïques & des subtilités scholastiques, les théologiens protestans du seizieme siècle ont pu faire impression sur le peuple ; de tout tems il fut séduit par ce qu'il n'entendoit pas. C'est par la même raison que nos métaphysiciens politiques, sophistiques, énigmatiques, cyniques, peuvent avec la seule épithete d'*aristocrate* *, que personne n'entend, faire incendier & piller les châteaux, les maisons, les manufactures, dans la plupart des provinces du royaume. Il est connu que la rapacité de ces bandits ne distingue, à cet égard, aucune classe. Et si la force exécutive ne réunit pas tous ses moyens pour réprimer ces excès abominables, plus de fureté déformais pour personne. „

„ Par quel contraste effrayant un siècle de lumieres est-il devenu si subitement un siècle d'horreur ? La France, où l'ennemi n'avoit pas pénétré depuis plus d'un siècle, la France est aujourd'hui plus dévastée que si Genferic & Attila, suivis de cinq cens mille hommes, dignes de le suivre, venoient de la traverser l'épée d'une main, la torche incendiaire de l'autre. Mais le Nord est maintenant policé ; il a oublié

* Réfl. sur ce mot, 15 Décembre, 1789, p. 630.

ses anciens usages, son ancienne barbarie. Qu'il jette les yeux sur nous, notre exemple lui en rappellera un prompt souvenir. „

„ Eh! pourquoi ces haines, ces défiances, cette jalousie, qui, je le répète, ne peuvent plus porter sur rien? Tous les privilèges pécuniaires sont anéantis; la France ne forme plus qu'une seule famille; toute personne, sans exception, est admise à tous les emplois civils, militaires & ecclésiastiques. Il est vrai que nulle espèce de régleme[n]t n'empêchera jamais qu'un Montmorency ne soit Montmorency. Mais quel dommage en peut-il résulter pour ceux qui ne le sont pas? „

„ Au surplus, la ridicule apostrophe d'aristocrate ne porte sur rien, ne peut rien signifier dans un royaume où nous avons toujours fait profession de ne reconnoître qu'un chef. „

„ Cependant on qualifie aujourd'hui, mais bien gauchement, d'aristocrates, ceux qui sont les plus intéressés à ce que de bonnes loix les maintiennent dans leurs propriétés. On suppose ennemis de toute liberté ceux à qui elle offre le plus de jouissances; on suppose ennemis du bon ordre, ceux à qui le désordre porte les plus grands préjudices. Dira-t-on, avec d'impudens folliculaires, que ce sont les nobles qui font brûler les châteaux, piller & massacrer ceux qui les habitent? Est-ce le clergé qui fait incendier les monastères d'hommes & de femmes; dévaster les uns, profaner les autres? Qui doit le plus craindre le pillage, sinon celui qui possède quelque chose? Qui doit chérir le plus la tranquillité, sinon celui qui peut en jouir le plus délicieusement? la liberté, sinon ceux qu'une lettre-de-cachet reléguoit souvent d'un bout du royaume à l'autre? Jamais homme obscur n'a eu les honneurs de la Baïlle. „

„ Tranchons le mot. Le véritable aristocrate, dans une monarchie, est celui qui cabale pour troubler l'ordre, amener & tromper le peuple. C'étoit, sous le roi Jean, le séditieux Marcel, né bourgeois de Paris, & devenu prévôt des marchands. C'étoit, sous Charles VI, l'infame Caboche, boucher de Paris, & chef des Maillotins. C'étoit, sous la minorité de Louis XIV, le factieux coadjuteur. Il y eut

peur d'aristocrates sous Louis XIII ; Richelieu fut y mettre ordre. ,,

„ Encore un mot, & je finis. Que deviendra le peuple, si on continue à l'entretenir dans de fausses idées, dans de vaines terreurs ? Si la défiance continue à retenir loin de lui ceux qui peuvent seuls lui être utiles ? Il demande du travail ; il n'en trouvera qu'après du grand propriétaire, du riche capitaliste & du manufacturier puissant. Leur absence fait le malheur & la détresse de cette capitale naguère si superbe & si opulente ; leur retour lui rendra tout ce qu'elle a perdu ; mais que leurs possessions & leurs personnes y soient respectées. On ne revient point volontairement dans un asile qui pourroit n'être pas sûr, ni semer un champ qu'on ne seroit pas certain de moissonner. ,,

„ C'est aux vrais citoyens, c'est aux hommes éclairés, à dissiper le nuage que de coupables factieux s'efforcent d'épaissir de plus en plus sur nos têtes. Le peuple François fut toujours facile à égarer, parce qu'en général il est vif & sensible ; mais il revient aisément de son erreur, parce qu'en général il est bon. Ses yeux ne peuvent pas tarder à s'ouvrir : alors il sentira que sa méprise a seule causé tous ses malheurs. ,,

Signé, L. D. V. électeur des communes.

„ Si la France (est-il dit dans le même
 „ Journal n. 42) n'adopte des mesures plus
 „ équitables pour concilier les principes de sa
 „ constitution avec le droit des gens, & les
 „ égards que les nations se doivent récipro-
 „ quement, cette association, qui ne présente
 „ encore rien d'imposant aux yeux de certai-
 „ nes personnes, pourra augmenter la crise
 „ dans laquelle se trouve l'Europe. Il regne
 „ déjà dans l'Alsace un esprit d'inquiétude,
 „ dont l'explosion pourroit devenir funeste à
 „ la France. Les sujets des princes Allemands
 „ commencent à croire qu'ils ne gagneront rien
 „ au nouveau régime, & ils ont marqué en
 „ plusieurs endroits, d'une manière assez clai-

„ re, le desir de conserver la forme d'admini-
 „ nistrati^on actuelle „ ——— „ Il y a près de
 „ deux mois, ajoute l'auteur, que nous avons
 „ annoncé ces mouvemens qui deviennent,
 „ de jour en jour plus inquiétans. L'ivresse
 „ dans laquelle nous a jettés la révolution,
 „ nous rend beaucoup trop insoucians sur la
 „ politique des cours étrangères. On ne gagne
 „ point des victoires, on ne repousse pas des
 „ armées avec des feuilles exaltées, ni avec
 „ des phrases dédaigneuses. Nous engageons
 „ les vrais politiques, les véritables amis de
 „ la patrie à prendre la nouvelle que nous don-
 „ nons ici dans une très-haute considération. „

NOUVELLES DIVERSES.

Extrait d'une lettre de Vienne du 14 Janvier.

„ L'événement de la mort de l'empereur, au-
 „ quel on s'attend tous les jours, jette cette
 „ capitale dans la consternation. Hier, S. M.
 „ a été administrée, & depuis ce moment
 „ tous nos spectacles publics sont fermés. Le
 „ Monarque fait que son mal n'a pas de reme-
 „ de, & qu'il touche à sa fin. On a expédié un
 „ courrier au grand duc de Toscane pour l'en-
 „ gager à se rendre à Vienne; & S. A. R.,
 „ vu la nécessité urgente de se rendre ici, se
 „ fera mise en route aussi-tôt à la réception
 „ de ces tristes nouvelles; cependant aujour-
 „ d'hui le monarque est un peu mieux „
 „ ——— On assure que le congrès de Jassy est
 „ décidément rompu. ——— M. le comte de
 „ Mérode, envoyé extraordinaire de l'empereur
 „ auprès de leurs hautes-puissances, ayant de-
 „ mandé sa démission, a reçu à cet effet ses let-
 „ tres de rappel. ——— Les divisions qu'on avoit
 „ tâché de faire naître dans le Brabant, tirent à

leur fin, & l'unanimité renaît. On espère que le duc d'Artemberg & les princes de sa maison reviendront aux principes où les attend la nation à laquelle ils ont toujours été particulièrement chers, & dans le sein de laquelle ils seront plus véritablement grands, comme citoyens aimés & respectés, que si par des liaisons ou arrangemens quelconques ils franchiffoient une élévation au dessus de laquelle la sagesse ne trouve rien à désirer. — Mais si le Brabant promet de tenir à sa constitution, il n'en est pas de même de la Flandre, où l'esprit de nouveauté a fait de grands progrès. On parle même d'un *projet d'organisation* qui est exactement une assemblée-nationale, adressé, dit-on, par les états aux divers districts de la province, pour faire spéculer & politiquer ce bon peuple, qui a tant d'autres choses utiles & raisonnables à faire (a). On ajoute que les mêmes états ont résolu de rendre leurs délibérations publiques (b). Il faut

(a) Ce projet est d'autant plus déraisonnable que la Flandre est très-amplement représentée, plus que toute autre province Belgique. Les évêques, chapitres & abbés, toutes les villes grandes & petites, toutes les châtelainies, entrent par députés aux états. Les nobles y sont aussi admis depuis 1789.

(b) Le secret est l'ame de toute délibération; la publicité en est la ruine totale: en fermant la bouche aux sages qui ne se compromettent pas avec le *profanum vulgus*, elle ne laisse parler que les étourdis & les bavards. C'est ce que nous prouverons à fond quand il en fera tems. . . . Durant le despotisme autrichien, s'est-on plaint de ce que les conseils royaux ne rendoient pas leurs délibérations publiques? N'est-ce pas contre la seule iniquité des résolutions qu'on a réclamé? On se plaît donc à inventer & à nourrir dans l'esprit du peuple des projets crus justes-là inutiles ou impraticables; à mettre à nos

espérer que le Génie Belgique qui veille de toute part sur le salut public, dissipera le malheur qui menace cette province. Ce qu'il y a en attendant de très-fâcheux, c'est que les commotions, les alarmes que les empiriques parviennent à produire avec plus ou moins de succès, altèrent l'opinion publique sur l'esprit & le but de la révolution. On ne fait que penser d'une nation qui a versé son sang pour sa constitution, & qui l'ayant vengée, n'en veut plus. Les puissances qui s'intéressoient à son indépendance, sont dans l'incertitude, s'il faut l'aider ou la laisser écraser. Les négociations, les alliances, tout est arrêté.... Mais non, ne calomnions pas la nation, ne la confondons pas avec quelques factieux étrangers ou domestiques. Elle est si peu disposée par elle-même à innover, que promesses, menaces, flatteries, intrigues, artifices, l'or répandu à pleines mains, n'ont encore produit que très-peu d'effet : & si la Flandre suit l'exemple du Brabant, on peut assurer que dans peu tous les efforts & les dépenses des ennemis seront à vau-l'eau. — L'empereur a reçu l'extrême-onction le 15. — Le général d'Alton est mort à Treves le 16, & a été inhumé le lendemain avec tous les honneurs dus à son rang. — On vient de publier une lettre de l'évêque-prince de Liege au roi de Prusse, en date du 8 Février, lettre qui roule, comme les pré-

représentans des entraves que nous ne songions pas à mettre à nos oppresseurs; à donner enfin à la Victoire & à la Liberté des regrets amers, d'avoir été propices à des gens qui au lieu de recueillir leurs célestes faveurs, s'amusaient aux hochets de la Politique en enfance.

cédentes, sur les différens qui se sont élevés dans l'état politique du pays de Liege. Les lecteurs sévèrement chrétiens ont été un peu surpris de voir un évêque s'en rapporter à l'IMMORTEL *Montesquieu*. — Le bruit court en ce moment que le Brabant, Malines, Namur, Hainaut, Limbourg, Gueldres, Tournesis, & West-Flandre, vont se détacher de l'Ost-Flandre, où l'on dit que l'assemblée-nationale de France a été prise pour modèle : mais les vrais patriotes ne croient pas encore à ce bruit, ni aux causes qui peuvent y avoir donné occasion.

Un peu de loisir m'a remis en état de continuer le *Dictionnaire historique*. Le deuxième volume est actuellement à l'imprimerie, où l'on y travaille avec la diligence convenable, mais pas avec autant de célérité qu'on le feroit dans des tems tranquilles. C'est à Lemarié, libraire, sous la Tour, à Liege, qu'on doit s'adresser dorénavant pour la souscription ; il fournira successivement les volumes à tous ceux qui ont précédemment souscrit.

Je m'occuperai de ce que m'écrit un correspondant François touchant les piéces apologétiques de ce Journal, contre la proscription qu'en a fait, en 1788, le défunt gouvernement. J'ai cru jusqu'ici que cela auroit l'air d'un égoïsme un peu rancuneux, & que le motif de la proscription, qui dans le tems même étoit, au jugement des gens de bien, une justification suffisante du proscriit, l'étoit devenue même pour la multitude, par la sanction des événemens, si puissante sur l'opinion. Je réfléchirai néanmoins encore sur cet objet, & ferai ce que la prudence, unie à la justice, me conseilleront de faire. Dans tous les cas, le public connoîtra la nature des griefs du gouvernement, par les lacunes faites par le censeur avant la proscription absolue, lacunes que je remplirai, comme je l'ai déjà dit, par des feuillets qu'on pourra placer à leurs endroits respectifs.

On avance dans le XVe volume des *Réclamations Belges*. S'il y a du retard, c'est à eux-mêmes que les Belges doivent s'en prendre. Le moyen de les servir à point nommé, quand eux-mêmes ne savent ce qu'ils veulent ?

L'étincelle est le mot de la dernière énigme.

J'AI, comme un centaure,
 Outre mes deux bras,
 Quatre pieds encore,
 Sur lesquels je vas,
 Ainsi qu'on me pousse.
 Souvent une housse
 On met sur mon dos,
 Où je n'ai point d'os,
 Qui ceux que je porte
 Blessent en nulle sorte.
 Je n'ai point de crin,
 De laine, de plume,
 Ni de poil enfin,
 Qui contre le rhume
 Par tout le dehors
 Me couvre le corps :
 J'ai toutes ces choses
 Dans mon ventre encloses.



Dans le dernier Journal, p. 278, l. 5, au lieu de 8 sols de France (prix des Etrennes Beligues) lisez 20, — p. 291. Il y a un dérangement difficile à comprendre pour quiconque ne connoît pas les aventures typographiques. Une longue note est mêlée avec le texte, sans aucune différence de caractère, ni parentese, ni alinia &c. Cette note, qui est une observation de l'abbé Barruel, commence à la ligne 22. Je me jette &c., & finit p. 292 avant ces mots Nous sommes forcés &c. — p. 320, l. 21, amicale, lisez amical. — p. 353, l. 2, pour innover sur, lisez pour innover tantôt sur &c.

T A B L E.

| | | |
|---------------------|----------------|-------|
| RUSSIE | (Pétersbourg. | 397 |
| POLOGNE | (Varsovie. | 398 |
| SUEDE | (Stockholm. | 399 |
| ESPAGNE | (Madrid. | 400 |
| ITALIE | { Rome. | 401 |
| | { Bastia. | 402 |
| ANGLETERRE | (Londres. | 403 |
| ALLEMAGNE | { Vienne. | 404 |
| | { Liege. | 405 |
| | { Trèves. | 408 |
| PAYS-BAS | { Bruxelles. | ibid. |
| | { Anvers. | 420 |
| | { Gand. | 422 |
| | { Cambrai. | 423 |
| | { Luxembourg. | 424. |
| FRANCE | (Paris. | 425 |
| NOUVELLES DIVERSES. | | 439 |

